

Enjeux des abonnements électroniques pour les centres de documentation d'aujourd'hui. Étude de cas : intérêt des abonnements électroniques pour le CNDR SP

Marie Colin

► **To cite this version:**

Marie Colin. Enjeux des abonnements électroniques pour les centres de documentation d'aujourd'hui. Étude de cas : intérêt des abonnements électroniques pour le CNDR SP. Sciences de l'information et de la communication. 2013. <mem_00843697>

HAL Id: mem_00843697

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00843697

Submitted on 12 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie COLIN

MASTER 1, MENTION ICD

(Option : Sciences de l'Information et du Document)

MEMOIRE DE STAGE

Mission effectuée du 15 avril au 12 juillet 2013

Au

Centre National de Ressources Soins Palliatifs

35 rue du plateau

75019 Paris

**Enjeux des abonnements électroniques pour les centres de documentation
d'aujourd'hui**

Etude de cas : Intérêt des abonnements électroniques pour le CNDR SP

Sous la direction de :

Mr J. SCHOPFEL (responsable universitaire)

Mme M. RENNESSON (tutrice professionnelle)

Soutenu le 24 Juin 2013 à l'UFR DECCID-SID
Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois)
BP 60 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Année Universitaire 2012/2013

Remerciements

Je tiens à remercier ma tutrice professionnelle Marina RENNESSON pour m'avoir acceptée comme stagiaire et ainsi offert l'opportunité de faire un stage auprès d'elle au sein du CNDR SP, ainsi que pour son suivi, ses conseils et son accueil.

Je remercie aussi toute l'équipe du CNDR SP pour son accueil. Je remercie tout particulièrement l'équipe du service information et documentation : Caroline TETE pour sa motivation et son soutien, Sophie FERRON pour son aide et son écoute, Fabienne, Chantal, Annie et Jacqueline pour leur bonne humeur.

Je remercie également mon tuteur universitaire Joachim SCHOPFEL pour son suivi pédagogique et son aide.

Enfin, je remercie tous les documentalistes ayant accepté de m'accorder du temps pour des conseils, une aide et des informations, ce qui m'a permis d'avancer dans ma mission : Claire NGUYEN, Sylvie LEFRANC, Armelle MARTIN ainsi que Frédéric SERO.

Sommaire

Remerciements	2
Index des acronymes.....	6
Introduction.....	7
Problématique.....	8
Chapitre I. Etat de l'art	9
A. Evolutions induites par le numérique	9
1. Nouveaux usages.....	9
2. Nouvelles offres.....	10
3. Edition numérique en SHS et STM	12
B. Perspectives d'évolution	12
1. Open Access	12
2. Le travail en réseau	13
3. Les consortia.....	13
4. Les licences nationales et ISTEEX	14
5. Perspectives pour les bibliothèques et centres de documentation	14
6. Nouveaux enjeux pour les documentalistes	15
Chapitre II. Méthodologie	16
A. Analyse de l'existant.....	16
1. Présentation de la structure.....	16
a) Son histoire.....	16
b) Ses missions.....	16
c) L'organisation du CNDR SP.....	16
d) Ses différents services	17
(1) Service écoute-info.....	17
(2) Service atelier des projets	17
(3) Service formation animation recherche	17
(4) Service communication	18
2. Le service information-documentation (SID).....	18
a) Organisation du SID	18
b) L'équipe	18
c) L'environnement numérique au SID	19
d) Les produits documentaires et le fonds documentaire	19
e) Le travail en réseau au SID	20
f) Les revues au SID	20
g) L'existence des revues en format numérique.....	20
3. Benchmarking.....	21
a) L'AP-HP : entretien avec Sylvie Lefranc et Armelle Martin.....	22
b) La BIUS : entretien avec Claire Nguyen.....	24
c) Bilan	26
B. Analyse des besoins	28
1. Besoins de la structure	28
2. Besoins des usagers.....	29
C. Analyse de l'offre tarifaire des différents acteurs.....	31
1. Typologie des offres tarifaires.....	31
a) Les modalités d'acquisition	31
(1) Les offres gratuites ou ponctuelles	31

(a)	L'open access (OA)	31
(b)	Le pay per view.....	32
(2)	Les abonnements	33
(a)	Le titre à titre.....	34
(b)	Les bouquets	35
(c)	Abonnements aux archives	36
(3)	Les consortia.....	36
b)	Les contrats et les modalités tarifaires	37
(1)	Les modalités tarifaires	38
(2)	Les licences	39
2.	Typologie des différents acteurs.....	39
a)	Tableau comparatif	40
b)	Analyse des modèles économiques	43
(1)	Éditeurs commerciaux.....	43
(2)	Presses universitaires.....	43
(3)	Éditions institutionnelles.....	44
(4)	Sociétés savantes	44
(5)	Les agences d'abonnements	44
(6)	Les différentes plateformes	44
3.	Présence du portefeuille chez les acteurs.....	45
a)	Répartition des revues sur le marché	46
b)	Répartition des revues selon les offres	49
c)	Editeurs vs agences d'abonnements.....	50
4.	Bilan	51
Chapitre III. Projets		53
A.	Projet de veille.....	53
1.	Recueil de revues sur les soins palliatifs, en OA ou non	53
2.	Recueil de moteurs de recherche ou de plateformes.....	56
3.	L'outil de veille.....	56
B.	A suivre...	57
1.	Points à évaluer	57
2.	Rencontre de l'équipe d'Aidel.....	58
Conclusion		59
Sources		60
Annexes		62

Sommaire des figures et tableaux

<i>Tableau 2 - Existence des revues en format électronique</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 3 - Avantages et inconvénients de l'Open Access.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 4 - Avantages et inconvénients du pay-per-view</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 5 - Avantages et inconvénients du titre à titre pour le CNDR SP.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 6 - Avantages et inconvénients des bouquets pour le CNDR SP.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 7 - Avantages et inconvénients des consortia pour le CNDR SP.....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 8 - Panorama des modèles économiques des différents acteurs.....</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 9 - La répartition des revues du CNDR SP selon les différents acteurs.....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 10 - Avantages et inconvénients d'une négociation chez les éditeurs directement.</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 11 - Avantages et inconvénients de passer par une agence d'abonnements</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 12 - Les revues existantes en OA ou payantes qui pourraient être en lien avec le Centre</i>	<i>55</i>
<i>Figure 1 - La répartition des revues selon les offres d'acquisition</i>	<i>49</i>

Index des acronymes

Cet index a pour but de faciliter la lecture du présent document car plusieurs sigles sont utilisés. Il en rassemble donc les principaux régulièrement utilisés classés par ordre alphabétique.

AP-HP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

BIUS : Bibliothèque Inter-Universitaire de Santé

BNF : Bibliothèque Nationale de France

CME : Commission Médicale d'Établissement

CMS : Centre Médico-Social

CNDR SP : Centre National de Ressources Soins Palliatifs

COPIL : Comité de Pilotage

DRM : Digital Right Management

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

FTE : Full Time Equivalent

HAD : Hospitalisation à Domicile

RNDH : Réseau National des Documentalistes Hospitaliers

RNDSP : Réseau National de Documentation en soins palliatifs

OA : Open Access

SID : Service Information et Documentation

SHS : Sciences Humaines et Sociales

STM : Sciences Techniques et Médicales

Introduction

Nous avons choisi de faire notre stage au Centre National de Ressources Soins Palliatifs car, quand nous avons vu leur annonce envoyée à l'ADBS, nous avons trouvé la mission très intéressante. En effet, celle-ci allait nous confier de réelles responsabilités, une vraie réflexion à mettre en place, ainsi qu'une mission concrète et actuelle, étant en lien avec des enjeux économiques et organisationnels des centres de documentation d'aujourd'hui.

En outre, l'annonce précisait que le stage allait également consister à la participation aux missions des documentalistes : catalogage, téléphone, produits documentaires, portail... Nous trouvions l'alliance de la mission principale de réflexion avec les tâches documentaires concrètes et variées extrêmement intéressante pour notre formation. En effet, cela allait nous permettre d'acquérir une expérience technique et fonctionnelle, ainsi que l'expérience de la gestion d'une mission à côté de ces diverses tâches. Cela nous semblait être un ensemble très complet et enrichissant.

De plus, le thème du CNDR SP nous intéressait. En effet, le thème du Centre de ressources concerne la fin de vie, les soins palliatifs, le deuil,... Il y a deux aspects : un aspect plutôt médical, et un aspect plutôt sciences humaines (philosophie, psychologie...). Ayant suivi un cursus de psychologie jusqu'en maîtrise, nous avons une autre motivation à réaliser ce stage : pouvoir utiliser les connaissances que nous avons pu acquérir lors de ce cursus, avec le fonds documentaire du CNDR SP.

La mission principale que nous confiait le service information et documentation était l'étude de l'intérêt des abonnements électroniques aux revues pour le CNDR SP.

Qu'est ce qu'une revue ?

Pour le professionnel de l'information, il s'agit d'une « publication collective (avec plusieurs auteurs), sous un titre unique et légal, qui paraît pendant un temps non limité à l'avance, et dont les fascicules s'enchaînent chronologiquement et numériquement les uns aux autres »¹.

Qu'est ce qu'un abonnement électronique ?

Un abonnement électronique est le fait d'avoir accès à un périodique (ou une revue) de manière régulière et sous format électronique, après avoir souscrit et passé un contrat chez un éditeur ou un autre acteur de l'édition.

¹ Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron, presses de l'enssib, la boîte à outil. p.12

En quoi cela constitue l'objet d'une réflexion ?

Les abonnements électroniques, comme nous allons le voir dans les prochaines parties, n'est pas similaire à l'abonnement papier, car ce mode d'acquisition est plus complexe. En effet, les offres d'acquisition, les modalités tarifaires, les acteurs sont variés, divers et compliqués à maîtriser.

Les enjeux pour les abonnements électroniques sont nombreux : enjeux économiques, enjeux des besoins des usagers et des nouveaux usages, enjeux techniques...

Problématique

La problématique de ce mémoire est donc : les enjeux des abonnements électroniques pour les centres de documentation d'aujourd'hui. Nous allons nous arrêter notamment sur le cas particulier du CNDR SP, en étudiant l'intérêt des abonnements électroniques concernant les revues pour celui-ci.

Pour cela, nous allons commencer par faire un état de l'art sur ce qui a déjà été fait dans ce domaine et sur les perspectives actuelles. Nous allons ensuite analyser l'existant, en présentant la structure, le fonds actuel des périodiques au CNDR SP, et en présentant un benchmark réalisé au cours de notre stage. Ensuite, nous allons aborder l'analyse des besoins concernant les revues électroniques. Puis, nous viendrons à l'analyse des offres tarifaires en matière d'abonnement électronique pour le CNDR SP. Enfin, nous présenterons un projet de veille, ainsi que les enjeux et aspects techniques à évaluer et prendre en compte lors de la décision finale sur l'intérêt des abonnements électroniques.

Chapitre I. Etat de l'art

A. Evolutions induites par le numérique

1. Nouveaux usages

Les utilisateurs de l'internet développent de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. Par usage, nous entendons l'action qui permet la satisfaction d'un besoin d'information. La pratique désigne l'ensemble de ces actions². Ces nouveaux usages sont induits par l'environnement numérique.

En effet, le numérique entraîne des pratiques différentes de celles induites par le format papier. Par exemple, nous pouvons faire des choses en parallèle, ce qui change notre utilisation du temps et implique une « démultiplication et une déprogrammation des temps culturels »³. L'espace également est appréhendé de manière différente. Grâce au numérique, nous pouvons avoir accès de manière plus rapide, simple et gratuite, ce qui abolit « une partie des contraintes géophysiques »⁴. En outre, de manière générale, les usagers deviennent des « usagers-acteurs, développant des interactions entre contenus, ressources, supports et autres usagers »⁵ avec l'utilisation du numérique. De même, internet implique aussi un ancrage chez l'utilisateur d'une nouvelle économie des usages : économie de la gratuité, « économie de l'attention »⁶. Ainsi, les choses vont de plus en plus vite de nos jours et nous prenons l'habitude de consommer sur internet des quantités gigantesques d'informations et de contenu culturel de manière gratuite et à distance.

En 2007, B. Bergault met en évidence que les chercheurs n'exploitent pas encore totalement les possibilités du numérique, et en l'occurrence des revues numériques. En effet, ils peuvent avoir une certaine réticence envers ce mode de publication⁷. Pourtant, l'usage du numérique tend à se développer, et notamment pour les « digital natives »⁸ : génération qui a grandi baignée dans les nouveaux médias. Nous pouvons caractériser cette nouvelle population avec l'autonomie individuelle, la diversité des individus, « un fort niveau

2 Bégault Béatrice, « Usages et pratiques de la publication électronique des résultats de la recherche » Le cas des sciences de l'ingénieur, Document numérique, 2007/3 Vol. 10, p. 47-61.

3 Poissenot Claude et al., « Quelle relation demain? », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2009/3 Vol. 46, p. 58-69.

4 Ibid.

5 Ibid.

6 Chartron Ghislaine et al., « Une offre en pleine expansion », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

7 Bégault Béatrice, « Usages et pratiques de la publication électronique des résultats de la recherche » Le cas des sciences de l'ingénieur, Document numérique, 2007/3 Vol. 10, p. 47-61.

8 Poissenot Claude et al., « Quelle relation demain? », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2009/3 Vol. 46, p. 58-69.

de connexion », des « usages orientés vers la communication »⁹... Enfin, une pratique importante qui se développe est la lecture sur écran.

Les centres de documentation ont dès lors un nouvel enjeu, qui est celui de s'adapter à ces nouveaux usages, à la « multiplicité des usagers »¹⁰. En effet, ces nouveaux usages sont réellement à prendre en compte, car ils sont partagés par l'ensemble de la population et les professionnels de l'information sont nombreux à remarquer que les usagers ne se déplacent plus forcément dans les centres de documentation. L'enjeu serait donc de permettre la création de valeur ajoutée pour que ces usagers utilisent les ressources offertes par le centre de documentation et qu'elles répondent à leurs besoins. Dans le cas des bibliothèques généralistes, l'enjeu serait également qu'ils se déplacent jusqu'à celles-ci, dans une optique plus sociale, dans la philosophie de la « bibliothèque troisième lieu ».

Pour conclure par une citation de Pierre Carbone : « l'électronique transcende les frontières antérieurement établies, et conduit les bibliothèques à intégrer plus fortement les activités de lecture, de recherche, de formation, de création de leurs utilisateurs »¹¹.

2. Nouvelles offres

En plus de ces nouveaux usages, le numérique va proposer aux usagers de nouvelles offres. En effet, de plus en plus de revues sont proposées au format électronique. Cela va entraîner de nouveaux enjeux pour les centres de documentation et les bibliothèques. En effet, les abonnements électroniques sont plus complexes que les abonnements papier, de part la diversité des offres, une instabilité du marché, une économie dont les centres de documentation et les bibliothèques ont parfois des difficultés à suivre (TVA trop élevée par exemple). Parallèlement à cela, les bibliothèques et les centres de documentation voient leur budget stagner, voire même baisser. En effet, alors même que nous sommes en pleine évolution des pratiques et des usages, « nous sommes dans une phase pionnière de la documentation électronique, avec une constante : les coûts sont en expansion continue alors que les budgets stagnent »¹².

9 Poissenot Claude et al., « Quelle relation demain? », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2009/3 Vol. 46, p. 58-69.

10 Ibid.

11 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. Sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier, p.11

12 Liard, Marie-Françoise, Soret, David, « Abonnements électroniques : perspectives stratégiques », BBF, 2007, n° 6, p. 95-96 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 mai 2013

L'instabilité de l'offre numérique se caractérise notamment par la « concentration des acteurs et des accès et du poids des agrégateurs »¹³. L'offre numérique n'ayant cessé de croître, l'acquisition de ces ressources prend une grande partie des budgets des centres de documentation. En outre, la complexité de l'offre numérique réside également par la diversité des modalités d'acquisition : achats groupés, gratuité, à l'unité, achat au sein d'un bouquet de revues... De plus, l'offre est confrontée aux grands moteurs de recherche d'information, qui sont très utilisés par les usagers.

En outre, de nombreux acteurs ont fusionné, laissant le champ libre à des monopoles de la part de certains acteurs. Ces différentes fusions ont également une conséquence sur l'instabilité de l'offre. Par exemple, « l'éditeur américain John Wiley & Sons, a racheté en 2007 son homologue britannique Blackwell Publishing ». Le même phénomène s'est produit avec les agences d'abonnements. En 1999, plusieurs grandes agences d'abonnements étaient présentes sur le marché, aujourd'hui il ne reste que Swets et Ebsco¹⁴.

Par ailleurs, la diversité des accès à l'information, peut rendre la recherche d'information très laborieuse pour l'utilisateur, ainsi que produire une « surcharge informationnelle et une désorientation de l'utilisateur, demandeur de voies d'accès simplifiées »¹⁵. De nouveaux enjeux sont donc un bon référencement sur un moteur de recherche très utilisé comme Google, la création de portail par les centres de documentation pour un regroupement des sources, ainsi que les plateformes des éditeurs et des agrégateurs qui permettent de rassembler un grand nombre d'accès aux sources à un même endroit.

Ensuite, l'offre se traduit également par une nouvelle gestion des tarifs, qui peuvent varier selon les clients. Elle se caractérise également par des services qui sont associés à l'abonnement, afin d'avoir de la valeur ajoutée. Une différence fondamentale avec les abonnements papier est que quand on s'abonne à une revue électronique, on s'abonne surtout à un droit d'accès, qui est limité ou non dans le temps. Cela sera notamment à négocier avec une licence, qui est également caractéristique de l'électronique. Cependant,

13 Chartron Ghislaine et al., « Une offre en pleine expansion », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

14 Ibid.

15Ibid.

même s'il y a plusieurs différences, le lien entre le papier et le numérique est encore très fort, et bien souvent « les licences sont négociées en fonction de l'abonnement papier »¹⁶.

3. Edition numérique en SHS et STM

Les Sciences Humaines et Sociales (SHS) et les Sciences Techniques et Médicales (STM) n'ont pas toujours été touchées de la même manière par les abonnements électroniques. En effet, les SHS ont été concernées par cette problématique plus tard que les STM. Cependant, le domaine des revues électroniques en SHS est « aujourd'hui arrivé à maturité »¹⁷. Celles-ci, qui sont moins « sujettes aux appétits commerciaux que certains secteurs comme la médecine »¹⁸ ont pourtant également connu les mouvements de concentration-fusion qui ont eu lieu entre les éditeurs, tout comme pour les éditeurs concernant les STM. En STM, un monopole de grands éditeurs domine le marché actuel. Il s'agit d'Elsevier, Thomson, Wiley-Blackwell, Springer, Taylor & Francis¹⁹. Le secteur STM réalise les chiffre d'affaire les plus importants. En 2010, le volume financier est supérieur à 20 milliards de dollars²⁰. Enfin, au niveau de l'édition électronique, 23 000 revues académiques sont publiées dans le monde, dont 1,4 million d'articles, par 2000 éditeurs²¹.

B. Perspectives d'évolution

De ce contexte d'instabilité du marché en ce qui concerne les abonnements électroniques, plusieurs initiatives de solutions ont émergé.

1. Open Access

On peut définir l'OA comme le résultat « de 2 principaux facteurs : l'opportunité de diffusion et de partage grâce au développement du web ; et l'inflation des coûts, qui ont connu ces dernières années une croissance exponentielle »²².

16 Chartron Ghislaine et al., « Une offre en pleine expansion », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

17 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. Sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier, p. 30

18 Chartron Ghislaine et al., « Une offre en pleine expansion », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

19 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. Sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier, p. 54

20 Chiffres venant de « Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. Sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier »

21 Informations venant de « Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. Sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier »

22 Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron, Presses de l'Enssib, la boîte à outil.

Il s'agit d'une offre d'accès à des contenus numériques, gratuit en apparence. C'est une offre à prendre en compte par les documentalistes lors de la constitution d'un fonds de référence²³. Les offres en OA sont difficilement quantifiables et classifiables. Deux catégories de publications existent en OA : les post-prints (publié après la vérification des pairs) et les pre-prints (publié avant la vérification des pairs).

L'OA génère de nombreux outils et utilisations qui peuvent servir les bibliothèques. Par exemple, elles peuvent s'échanger des données via le protocole OAI (Open Archive Initiative) et faciliter ainsi le travail en réseau. De même, des répertoires institutionnels se développent, créant ainsi des dépôts d'archives ouvertes.

2. Le travail en réseau

Les documentalistes et les bibliothécaires vont, face à l'offre numérique, développer le travail en réseau. Par exemple, ils peuvent utiliser des outils communs ou collaboratifs tels que les portails collectifs qui permettent de « mutualiser le catalogage »²⁴. Certains portails peuvent avoir été réalisés par les consortia des bibliothèques, « pour donner accès aux ressources dont elles ont négocié en commun l'acquisition »²⁵.

3. Les consortia

Les consortia sont très utilisés dans les établissements d'enseignement supérieur tels que les universités. Les consortia viennent en réaction dans les années 1990 au fait que nous ne sommes plus dans une « économie de stockage de l'information, mais du flux d'information »²⁶. En France, de telles initiatives ont eu lieu également. Ces consortia interviennent auprès des éditeurs afin de négocier de manière globale des licences. Ils sont le fruit de l'union entre plusieurs bibliothèques. Un des consortia les plus connus est le consortium COUPERIN.

Ce consortium a été créé par un groupe d'universités françaises et d'organismes de recherche. Il est géré par un bureau de professionnels, s'occupant du consortium de manière bénévole. COUPERIN communique toutes ses actions grâce à son site internet. Plusieurs missions lui sont confiées : la construction d'un réseau national d'échanges sur la

23 Chartron Ghislaine et al. « Une offre en pleine expansion », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

24 Blin Frédéric, « La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2007/2 Vol. 44, p. 138-147.

25 Ibid.

26 *Gérer les périodiques*, sous la direction de Géraldine Barron, presses de l'enssib, la boîte à outil.

documentation électronique, la « négociation aux meilleurs prix de ressources électroniques »²⁷, la « contribution au développement d'une offre de contenu francophone »²⁸ et l'encouragement à la « coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des publications électroniques »²⁹.

4. Les licences nationales et ISTEEX

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, un projet a vu le jour récemment. Il s'agit du projet ISTEEX, qui « a pour principal objectif d'offrir, à l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche un accès en ligne à des collections rétrospectives »³⁰. Il va utiliser pour cela des licences nationales pour acheter des ressources électroniques « à une vaste communauté selon des modalités strictement identiques »³¹. L'évolution de ce projet est à surveiller dans les années à venir.

5. Perspectives pour les bibliothèques et centres de documentation

Les bibliothèques vont pouvoir avec le numérique développer de nouveaux services. Par exemple, elles vont pouvoir faire de la « description de ressources (métadonnées) »³², elles vont également pouvoir identifier les lecteurs et donc faire une « fédération d'identité »³³, ainsi que proposer aux usagers de nouveaux services d'accompagnement. Le problème majeur des bibliothèques est que les usagers peuvent passer directement par les éditeurs, le passage par une bibliothèque est donc remis en cause.

Certains aspects viennent faire obstacle au développement des ressources électroniques : le coût des ressources électroniques et la préservation des données numériques pour un « archivage pérenne »³⁴ afin de répondre aux missions de conservation des bibliothèques. A côté de cela, il y a le besoin et l'envie d'avoir accès aux résultats de la recherche. D'ailleurs, en 2006 le conseil scientifique du Conseil européen de la recherche « a

27 Klee, Louis, « Couperin », BBF, 2006, n° 1, p. 66-71 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 mai 2013
<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0066-011>

28 Ibid.

29 Ibid..

30 <http://www.istex.fr/?Presentation>

31 <http://www.licencesnationales.fr/>

32 Blin Frédéric, « La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2007/2 Vol. 44, p. 138-147.

33 Ibid.

34 Ibid.

pris position en faveur de l'accès libre aux résultats des recherches financées par la Commission européenne »³⁵.

6. Nouveaux enjeux pour les documentalistes

Les abonnements électroniques entraînent la nécessité pour les professionnels de l'information d'acquérir de nouvelles compétences. En effet, les professionnels qui s'occupent de l'acquisition des documents électroniques ont à prendre en compte les nouveaux acteurs, les nouvelles sortes de contrats, les aspects techniques... Il est nécessaire pour ces documentalistes d'avoir une « connaissance très précise de l'offre pour effectuer des choix efficaces et pertinents »³⁶. Des connaissances en matière de droit et en technique est également un plus. En outre, ces professionnels doivent maîtriser l'art de la négociation.

**

Nous avons donc vu la multitude des enjeux des abonnements électroniques à un niveau général. Nous allons à présent nous intéresser au cas particulier du CNDR SP, et voir à travers celui-ci les enjeux d'acquisitions et techniques de manière plus profonde et concrète. Pour cela, nous allons commencer par analyser l'existant : présentation de la structure, les revues du CNDR SP, et le benchmark.

35 Blin Frédéric, « La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2007/2 Vol. 44, p. 138-147.

36 Crèvecoeur Marie et al., « Vers de nouvelles compétences », Documentaliste - Sciences de l'Information, 2008/2 Vol. 45, p. 52-57.

Chapitre II. Méthodologie

A. Analyse de l'existant

1. Présentation de la structure

a) Son histoire

En 1989, apparaît l'association François-Xavier Bagnoud, créée par la comtesse Albina du Boisrouvray, en réaction à la mort de son fils – François-Xavier Bagnoud – lors d'un accident aérien. Cette association concernait les soins palliatifs et d'autres thèmes comme la prévention du SIDA³⁷. En 1997, l'association ouvrira le centre FXB à Paris, le CFXB, qui sera plus spécifiquement sur les soins palliatifs. L'objectif de ce Centre était la promotion des soins palliatifs à domicile. Le Centre proposait alors plusieurs services : un service d'hospitalisation à domicile, un service de soutien aux personnes endeuillées, un centre de formation et de recherche, ainsi qu'un centre d'information et de documentation sur les soins palliatifs, la mort et le deuil³⁸. En 2003, le Centre se rapproche de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, il est reconnu comme centre national de ressources, et devient donc le CNDR SP. Il s'agit d'un établissement privé sous tutelle de l'état.

b) Ses missions

La mission du CNDR SP est le développement de la démarche palliative en France. Pour cela, il propose des ressources aux différents acteurs concernés. Ces ressources peuvent être de l'écoute, du soutien, de la documentation, des formations. Le Centre touche un public assez varié : grand public, professionnels de la santé, personnes concernées par la maladie grave, les soins palliatifs et la fin de vie.³⁹

c) L'organisation du CNDR SP

Pour répondre à ces missions, plusieurs services existent au CNDR SP : un service écoute-info, un service information et documentation, un service formation et pédagogie, un service atelier des projets, et un service communication (Organigramme : annexe n°1).

A la direction du CNDR SP il y a deux codirecteurs. Le COPIL, rassemblant les différents responsables des services et les codirecteurs, se réunit régulièrement pour tout ce

37 http://fr.wikipedia.org/wiki/Association_Fran%C3%A7ois-Xavier_Bagnoud#Mission

38 <http://www.soin-palliatif.org/cndr/presentation/quelques-reperes-chronologiques>

39 <http://www.soin-palliatif.org/cndr/presentation>

qui concerne la vie de l'équipe et les projets. Le CODIR, réunissant les deux codirecteurs, en lien avec la direction générale va gérer les aspects politiques et stratégiques.

d) Ses différents services

Une personne à plein-temps va avoir un rôle transversal au milieu de tout cela. Il s'agit de la secrétaire de direction qui est à l'accueil. Elle est le lien entre les différents services.

(1) Service écoute-info

L'équipe de ce service est constitué de 3 personnes : deux psychologues et une écoutante (qui est aussi assistante de communication). Le travail dans ce service contient trois aspects : l'écoute, l'information, et l'orientation. Les écoutantes vont avoir différentes manières d'entrer en relation avec le public : le téléphone, le mail, et il y a eu récemment le développement d'un forum hébergé sur le site d'Agevillage, partenaire du CNDR SP. Ce forum a été mis en place pour essayer de communiquer avec les personnes d'une manière différente. Il y a donc eu un basculement vers une plate-forme interactive.

Le tiers du public de ce service est constitué de professionnels. Ainsi, le service pourra leur proposer une écoute sur ce qu'ils vivent, sur des problèmes juridiques ou émotionnels, ou sur la loi Leonetti (2005) par exemple.

(2) Service atelier des projets

Le service atelier des projets est tenu par le codirecteur de la structure. L'atelier des projets est un service particulier car il rassemble tous les projets du CNDR SP internes ou externes. Cela donne lieu à des projets transversaux et pluridisciplinaires sur les soins palliatifs et la diffusion des soins palliatifs.

(3) Service formation animation recherche

Ce service fonctionne avec 4 personnes (infirmières, socio-pédagogue) à temps partiel et une personne à temps plein. Des formations sur tous les sujets qui ont à voir avec la fin de vie et le deuil sont organisées. Leur mission est de faire des formations partout en France. Le service peut être sollicité par toutes sortes de structures : des hôpitaux, des CMS, des EHPAD...

(4) Service communication

Le service communication est constitué d'une personne. Les missions de ce service comprennent deux aspects. Premièrement, un aspect web : cela va consister en la gestion du site internet. Deuxièmement, un aspect communication : cela va consister en de l'événementiel, la mise en place de partenariat, la relation de presse, la recherche de financement...

Nous allons à présent étudier le SID plus en détail.

2. Le service information-documentation (SID)

Le SID a pour missions l'aide au développement de la démarche palliative et de la culture de l'accompagnement, ainsi que l'accompagnement et le soutien des personnes concernées par la fin de vie, la mort et le deuil. Pour cela, le SID va recenser, collecter, traiter et diffuser l'information sur les thèmes du CNDR SP.

a) Organisation du SID

Les missions du SID sont réalisées de manière transversale. En effet, plusieurs tâches sont transversales au service : le catalogage, les bibliographies faites pour le public et l'accueil du public. Pour autant, chaque documentaliste du SID va avoir une mission attribuée comme nous allons le voir à présent.

b) L'équipe

Le SID est constitué de deux documentalistes, d'une aide-documentaliste ainsi que de 4 bénévoles, qui sont présentes une journée par semaine. Marina, qui est la responsable du service, s'occupe de la gestion et de l'organisation du service. Sophie, aide-documentaliste, s'occupe de la gestion des abonnés, de la relance des prêts et du bulletinage. Caroline, documentaliste, est la webmestre de l'équipe. Elle est la responsable du projet du portail Vigipallia.

Chacune des bénévoles ont également leur spécialité. Fabienne indexe les thèses et les articles. Elle participe également au projet de la bibliographie de jeunesse, et effectue une veille sur le site Ricochet. Jacqueline s'occupe du dépouillement du Livre Hebdo, pour repérer tous les livres qui ont un rapport avec les thématiques. Elle participe également au projet de la bibliographie de la littérature de jeunesse. Annie aide le service en couvrant les livres qui ont été catalogués, elle participe aussi à la filmographie « grand public » avec

Caroline. Chantal, quant à elle, s'occupe du catalogage, ainsi que du traitement statistique des fiches d'accueil du public.

c) L'environnement numérique au SID

Le SID possède son portail documentaire, réalisé avec la société Aidel. Celui-ci est un portail fait à partir du logiciel WebPortal. Ce portail se nomme VigiPallia. Celui-ci interagit avec le site internet du CNDR SP par rapport aux produits documentaires. Le service a également un autre outil numérique à disposition ; il s'agit de la base de données Palli@Doc, réalisée avec le logiciel Superdoc de la société Aidel également.

Le portail va être utilisé pour communiquer sur les produits documentaires réalisés chaque mois, sur les nouveautés... En outre, chaque mois, il y a un article « Coup de cœur » des documentalistes, ainsi qu'un « Article du mois », concernant un article du fonds documentaire du SID. Le portail documentaire est un réel outil de valorisation du travail effectué au sein du SID. Enfin, un deuxième outil de valorisation et de communication utilisé par le service est Twitter. Sur celui-ci, des informations concernant la fin de vie, les produits documentaires du SID, ainsi que de la méthodologie documentaire, sont communiquées.

d) Les produits documentaires et le fonds documentaire

Le SID met à disposition de son public plusieurs produits documentaires mensuels. Tout d'abord, il y a le « Kiosque de la doc », qui est une revue de sommaire des périodiques que le CNDR SP a acquis au cours du mois. Ensuite, il y a le « Vient de paraître » qui est le recensement de tous les ouvrages sur les thèmes de la fin de vie, les soins palliatifs, la mort, le deuil, etc., qui viennent de paraître. Le « Vient de paraître » est intégré à la lettre d'information mensuelle du service : « la lettre de VigiPallia ». Il y a également les « Nouveautés de Palli@Doc ». Celui-ci est le bulletin bibliographique de ce qui a été indexé et validé les 30 derniers jours. Enfin, il y a une revue de presse réalisée chaque mois, mais celle-ci va être confiée au service communication.

Le fonds documentaire est constitué de monographies pouvant aller de la littérature grand public à la littérature spécialisée. Les monographies peuvent ainsi s'adresser à un public professionnel, au grand public, aux adultes ou aux enfants. En outre, il y a des périodiques papiers, que nous développerons plus tard, des documents audio-visuels, des mémoires, des thèses, des brochures, des congrès, des articles... Le service organise

régulièrement des « Café bibli » dans la salle de lecture du service, où un auteur va présenter son ouvrage.

e) Le travail en réseau au SID

Depuis 2010, un réseau national de documentation en soins palliatifs (RNDSP) est en train de se consolider. Le SID travaille avec plusieurs partenaires. Par exemple, il y a le réseau Respavie (Nantes), et la Coordination Régionale Bretonne (Rennes). Un des objectifs de ce réseau serait qu'à chaque endroit où il y a des ressources documentaires concernant les soins palliatifs, il y ait une mise en lien, pour échanger, partager, mutualiser les informations et les documents.

f) Les revues au SID

Le CNDR SP possède un portefeuille ayant une vingtaine de revues papier. Cependant pour des raisons économiques, ainsi que pour veiller à la pertinence de l'information qui se trouve dans les revues avec le thème du Centre, certaines revues papier vont être arrêtées, comme la revue « Douleurs », étant donné qu'il y a un autre Centre de documentation qui traite spécifiquement de la douleur, et que les articles n'étaient pas toujours liés aux Soins Palliatifs.

Le portefeuille à étudier pour l'abonnement électronique est donc constitué de 15 revues. Certaines revues ont été ajoutées car elles correspondent au sujet, et qu'elles existent en format numérique. Cela fait un total de 19 revues. Le budget actuel consacré aux périodiques (papier et/ou électronique) s'élève à XXXX euros. Les abonnements papiers sont réalisés via l'agence d'abonnements CID. Pour certaines revues, un accès électronique gratuit est déjà en cours de route.

g) L'existence des revues en format numérique

Tableau 1 - Existence des revues en format électronique

Nom de la revue	Format numérique	Éditeur
Bereavement care	Oui	Taylor & Francis Online
Death studies	Oui	Taylor & Francis group
Ethica clinica	Non	Fédération des institutions hospitalières wallones (Belgique)
European journal of palliative care	Oui	Hayward medical communications (Royaume-Uni)
Frontières	Oui	UQAM (Québec)
International journal of palliative nursing	Oui	MA Healthcare Ltd

Journal of hospice and palliative nursing	Oui	Lippincott, Williams & Wilkins
Journal of pain and palliative care pharmacotherapy	Oui	Informa Healthcare
Journal of pain and symptom management	Oui	Elsevier Health Sciences
Journal of palliative care	Non	Centre de recherche Institut universitaire de gériatrie de Montreal - Laboratoire recherche éthique et vieillissement -(Québec)
Journal of palliative medicine	Oui	Mary Ann Liebert Incorporated
Les cahiers francophones de soins palliatifs	Non	Maison Michel Sarrazin (Québec)
Omega: journal of death and dying	Oui	Baywood publishing company, inc. Scholarly & Scientific content
Palliative medicine	Oui	Sage Publications
Progress in palliative care	Oui	Maney Publishing
The american journal of hospice and palliative medicine	Oui	Sage publications
Journal of social work in end of life and palliative care	Oui	Taylor & Francis Online
Palliative and supportive care	Oui	Cambridge journals
Current opinion in supportive and palliative care	Oui	Lippincott Williams & Wilkins

3. Benchmarking

Dans le cadre de notre enquête pour évaluer l'intérêt des abonnements électroniques pour le CNDR SP, nous avons pris contact avec deux bibliothèques / centres de documentation afin de rencontrer des documentalistes travaillant dans le domaine de la santé et qui ont développé leur portefeuille de revues électroniques.

Le benchmark consiste à « étudier et analyser les techniques de gestion, les modes d'organisation des autres entreprises afin de s'en inspirer et d'en retirer le meilleur »⁴⁰. Pour cela, il a fallu sélectionner parmi plusieurs acteurs potentiels ceux qui pouvaient nous intéresser. Nous cherchions une structure qui ressemble à notre établissement : de part son thème (la santé), sa taille, son budget, et le fait qu'il y ait eu un développement de collections électroniques.

Nous nous sommes décidés pour deux établissements : l'AP-HP et la BIUS, qui nous ressemblent par leur thème. Après avoir pris contact avec ces deux structures, il fut possible d'obtenir un entretien. Suite à cela, nous avons réalisé une grille d'entretien (annexe n°2), afin de prévoir les grands thèmes, les questions et les points importants à aborder. Il s'agissait d'un entretien semi-directif, c'est-à-dire que la grille intervient comme guide lors

⁴⁰<http://fr.wikipedia.org/wiki/Benchmarking>

de l'entretien, mais que nous pouvons aborder les différents thèmes au cours de la conversation sans un ordre strict.

Bien que ces deux établissements traitent du même thème que nous, lors de notre analyse il faudra veiller à prendre en compte plusieurs différences importantes : la taille des deux structures, leur fonctionnement, leur budget ainsi que le statut de leur établissement (public). Nous allons voir à présent comment les deux structures se sont organisées par rapport aux abonnements électroniques.

a) L'AP-HP : entretien avec Sylvie Lefranc et Armelle Martin

Présentation du « Pôle d'accès à l'Information Médico-Scientifique » de l'AP-HP
(Siège AP-HP - Rue St Martin, 75004)

Ce pôle est rattaché au Département du Développement Professionnel Continu Médical (DDPCM) qui correspond à la formation continue du personnel médical à l'AP-HP. Un portail intranet d'accès aux revues médicales et scientifiques institutionnelles a été développé en partenariat avec les Collégiales de spécialités et la Commission Médicale d'Établissement (CME). 350 revues électroniques médicales et scientifiques sont accessibles à tous les praticiens de l'AP-HP.

Grâce à ce portail, les praticiens peuvent notamment :

- Accéder directement aux articles en texte intégral à partir de PubMed (avec mise en place de Linkout)
- Consulter en direct les 350 revues électroniques (sommaires, articles, archives, ...)
- Interroger les répertoires de Bonnes Pratiques Cliniques (lien vers CISMEF)
- Interroger les bases de données biomédicales (Pubmed, Cochrane, Micromedex, Embase, Pharmadoc...) et consulter Theriaque et le Vidal
- Consulter le catalogue des ressources documentaires des sites partenaires (BU, CNRS, Inserm...)

Le Centre de Documentation Médico-Pharmaceutique - CDMP (Site Ageps, 75005) est également rattaché en central, au DDPCM depuis 2007 : il intervient en complémentarité grâce à son important fonds documentaire (650 revues en cours) ; en développant son expertise documentaire dans des projets AP-HP et en proposant des prestations documentaires médico-scientifiques spécifiques et à valeur ajoutée : recherches et veilles

scientifiques (sur bases de données biomédicales spécialisées), formations à l'Internet biomédical.

Offres & contrats

De part l'étendue de l'Institution, les négociations avec les éditeurs se font de manière centrale. Juridiquement, en tant que structure publique, l'Institution passe par des marchés publics. Il y a donc des marchés publics avec les agences d'abonnements et des marchés passés en direct avec les éditeurs, s'ils fournissent des certificats d'exclusivité. Au niveau des modèles économiques utilisés, les achats électroniques se font essentiellement au titre à titre (et non en bouquets). De plus, si cela est possible, l'abonnement au papier couplé à l'électronique est privilégié, en raison d'une TVA moindre pour ce type d'abonnement. Les éditeurs ont des grilles tarifaires pour les revues électroniques, avec des tiers, selon les catégories d'hôpitaux. De part la taille importante de l'AP-HP, l'Institution se trouve au-delà des différents tiers proposés, ce qui complexifie les négociations. Enfin, une difficulté supplémentaire dans les négociations se trouve dans le fait que les éditeurs américains sont loin de la réalité économique en France, ce qui rend les négociations plus complexes.

Aspects techniques

Tout d'abord, le catalogue des ressources électroniques AP-HP est destiné à l'intranet. Cependant, un accès distant est également proposé aux praticiens. En outre, l'interface de consultation a été développée en interne, par un informaticien de l'AP-HP. En ce qui concerne le déroulement des opérations : d'une part, les tests d'essai dépendent des revues. D'autre part, le temps de mise en place des accès électroniques peut être long en raison des marchés à mettre en œuvre et du temps de rédaction des cahiers des charges.

Usagers

En premier lieu, afin de valoriser les ressources et faciliter leur utilisation par les médecins, l'outil LinkOut sur Medline a été implémenté. Quand on fait une recherche bibliographique sur Medline (par le lien spécifique AP-HP), on trouve deux logos : un pour dire si le texte intégral est disponible et un pour signaler la version imprimée. De plus, l'interface de Pubmed est personnalisable pour l'institution et est donc utilisée comme un

« 2ème portail » à destination du personnel médical AP-HP. En outre, Pubmed-LinkOut est d'une pratique quotidienne pour les médecins. Cet outil leur propose donc une réelle valeur ajoutée. En outre, la communication sur les revues électroniques constitue un « challenge » important pour l'AP-HP. Pour cela, les canaux de diffusion doivent être variés : CME, Collégiales de spécialités... Les médecins sont également informés par le biais des formations : certaines sont organisées 2 fois par mois, certaines sont faites à la demande. Les formations à distance sont souhaitées. Pour finir, l'avantage avec le numérique est de pouvoir connaître le nombre de consultations en récupérant les statistiques mensuelles. En effet, cela permet ainsi d'analyser les usages... Il est important de noter qu'il y a environ 800 000 téléchargements par an pour ce qui concerne les revues électroniques proposées en accès Intranet à l'AP-HP.

b) La BIUS : entretien avec Claire Nguyen

Présentation du centre

Avant tout chose, la BIUS est une Bibliothèque Universitaire spécialisée dans la santé, constituée de deux pôles : médecine et pharmacie. En ce qui concerne les abonnements, il y a un service qui s'en occupe, papier et électronique. Il s'agit d'une équipe de 10 personnes, dont 5 qui s'occupent essentiellement de la gestion des abonnements papier-électronique, et des négociations. De surcroît, la bibliothèque possède 1000 abonnements papier et 48000 abonnements électroniques. Les documentalistes font donc un travail de masse. Il y a énormément de gestion de licences, de l'administratif, et de travail avec les marchés publics. Enfin, le public est constitué de 15000 étudiants, chercheurs, paramédicaux (qui sont un nouveau public et donc un nouveau challenge pour l'équipe).

Offres & contrats

Tout d'abord, en termes de moyen financier, la bibliothèque dispose de XXXX euros. La part de l'électronique dans ce budget ne cesse d'augmenter (XXXX environ). Par ailleurs, les revues électroniques sont gérées soit via un prestataire, soit via les éditeurs. Le consortium COUPERIN est un intermédiaire pour négocier des bons prix. Il permet la négociation des contrats, des prix, de faciliter les choses. De plus, il permet d'avoir plus de poids chez les éditeurs. Les achats se font de manière différente, soit par des achats d'offres

couplées papier et électronique, soit par les big deals⁴¹, soit par des achats de revues électroniques seules. D'autre part, en ce qui concerne les tarifs, les éditeurs anglo-saxons ont des tarifs spécifiques pour le public académique. La bibliothèque rencontre cependant tous les cas de figures pour les tarifs, et pour les abonnements. Ainsi, ils ont en tout une trentaine de contrats. En outre, la bibliothèque fait également appel à 3 agences : EBSCO, SWETS et Dawson (pour les livres électroniques). Néanmoins, les agences d'abonnements sont en train de se réorganiser et l'inflation n'est pas maîtrisée. En effet, pour les réclamations des ressources électroniques, les agences compliquent plus qu'autre chose car il y a un échelon intermédiaire supplémentaire. En ce qui concerne la conservation, le doublon papier est encore nécessaire. Enfin, il y a en général une période d'essai avant de prendre une ressource, maintenant un test long d'un an.

Aspects techniques

Premièrement, nous pouvons noter que 80% des personnes qui viennent à la BIUS ne sont pas de Paris Descartes. Ainsi, seuls ceux de Paris Descartes (20 %) peuvent avoir un accès aux périodiques électroniques à distance, car il n'y a pas d'accès distant pour les personnes qui ne sont pas de Paris Descartes, étant donné que cela fonctionne avec l'adresse IP. En outre, la question de la conservation des périodiques est importante, mais l'archivage des revues dépend des contrats et des éditeurs. L'archivage est à la baisse chez Elsevier par exemple. Deuxièmement, concernant la distribution physique des périodiques, cela se fait soit via une plateforme d'agrégateurs, soit via une plateforme d'éditeur. De plus, la BIUS utilise deux outils pour la gestion des périodiques : FileMaker Pro et la base de connaissance EBSCO.

Usagers

En premier lieu, il y a 700 000 téléchargements par an à la BIUS, et pour l'université Paris Descartes en entier : 1,5 million par an de téléchargements. Nous pouvons noter que les statistiques sont importantes car elles vont déterminer les tarifs, les éditeurs utilisant souvent la norme COUNTER pour cela. En dernier lieu, pour la valorisation des périodiques

⁴¹ « Ce modèle, conçu par les grands éditeurs scientifiques internationaux, consiste à vendre aux bibliothèques l'accès à un ensemble important de revues, éventuellement le catalogue complet de l'éditeur » Colcanap, Grégory, « Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche », *BBF*, 2009, n° 6, p. 18-21 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 juin 2013

électroniques, la BIUS utilise le mailing, les affiches et le site web. Le problème c'est que les gens sont noyés par les informations (infobésité). La valorisation est donc un problème un peu compliqué. Les impressions sont autorisées sauf pour l'e-book, car cela est plus compliqué par rapport aux DRM⁴².

c) Bilan

Nous allons à présent faire une analyse de ce qui a été vu dans ces deux structures, voir quelles sont les différences il y a entre celles-ci et le CNDR SP, ainsi qu'étudier quels outils pourraient être utilisés d'une manière similaire au Centre.

Tout d'abord, nous allons voir ce qui ressort de ces deux entretiens et les éléments communs aux deux structures. En premier lieu, nous pouvons noter que nous sommes dans une période de transition entre les abonnements papiers et les abonnements électroniques. En cela, les agences d'abonnements ne se sont pas encore parfaitement adaptées. Ainsi, les abonnements électroniques se font au cas par cas : soit via un consortium, soit une agence d'abonnements, soit directement chez l'éditeur. En outre, pour choisir le type d'abonnement, il faut faire attention à la TVA : il est intéressant de garder le papier couplé à l'électronique par exemple, car la TVA est moins élevée que pour l'électronique seulement. De plus, pour les deux établissements, il est révélé que la communication et la valorisation des ressources électroniques sont compliquées. Il s'agira donc d'un point important à étudier. Il ressort aussi que les établissements publics doivent passer un marché public afin de faire un appel d'offre, et que ceux-ci sont fastidieux et longs.

De surcroît, nous pouvons noter certaines différences : le CNDR SP n'étant pas une structure publique, nous n'aurons pas à passer de marché public. En tant qu'établissement privé, nous pourrions faire un appel d'offre, une mise en concurrence. De plus, n'ayant pas la même taille au niveau du portefeuille, nous ne serons pas confrontés à un travail de masse. Au vu de la taille de celui-ci, on pourrait passer directement par les éditeurs, étant donné que les agences d'abonnements ne sont pas encore très au point. En outre, chez les éditeurs anglo-saxons, il peut y avoir des tarifs pour le public académique, des tarifs pour les hôpitaux, mais pas de tarif pour les associations. Il faudra donc bien définir le type de notre établissement et voir comment nous pouvons négocier avec les éditeurs. En outre, la BU et l'AP-HP ont un public très important, se répartissant en plus sur plusieurs établissements, ce

⁴² Gestion des droits numériques

qui complique les négociations avec les éditeurs. Le CNDR SP est un établissement plus modeste, et se trouve sur un seul site. En effet, l'AP-HP, de part le nombre d'utilisateurs et le nombre de structures, ne trouvait pas d'équivalence dans les grilles tarifaires prévues par les éditeurs. Le CNDR SP ne sera pas confronté à ce problème à priori.

Au cours des entretiens, les documentalistes ont pu me présenter certains outils qui pourraient éventuellement être réutilisables par le CNDR SP. Tout d'abord, le consortium COUPERIN pourrait éventuellement être envisageable, si l'établissement peut rentrer dans la typologie des établissements correspondants. En effet, « peuvent adhérer tous les établissements et organismes publics ou privés qui exercent des missions de service public d'enseignement supérieur et/ou de recherche »⁴³. La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon ayant un pôle Formation-recherche, cette piste est à prendre en considération. Il n'y a pas de consortium qui existe dans le milieu hospitalier pour l'instant.

Dans la même lignée que le consortium COUPERIN, un projet est en train de se développer, qui viserait à acquérir des ressources scientifiques et à créer une plateforme afin d'aboutir à une bibliothèque numérique⁴⁴. Cela fonctionnerait avec les licences nationales. Il s'agit du projet ISTEEX. Celui-ci est à prendre en compte dans notre étude.

Enfin, l'outil LinkOut utilisé par l'AP-HP est à prendre en compte et à utiliser si nous arrivons à la conclusion que les abonnements électroniques sont possibles et bénéfiques pour le CNDR SP. En effet, cela créerait de la valeur ajoutée pour le Centre, et cela serait très utile pour la valorisation de leur collection, ainsi que la valorisation de la structure.

⁴³ « Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. Sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier

⁴⁴ <http://www.istex.fr/?Presentation>

B. Analyse des besoins

Nous allons étudier dans cette partie les besoins du CNDR SP au niveau des collections électroniques. Pour cela, nous commencerons par une analyse des besoins du CNDR SP concernant les abonnements électroniques, puis nous analyserons les besoins des utilisateurs du centre de documentation. Nous nous baserons sur le travail mené par notre collègue lors de la réalisation du cahier des charges pour le portail. L'analyse des besoins n'étant pas notre mission principale, nous passerons brièvement là-dessus. En effet, aucune enquête n'a été réalisée lors de notre stage concernant cela.

1. Besoins de la structure

Les besoins de la structure en matière d'abonnements électroniques rejoignent les besoins qu'ont les centres de documentation en contenus numériques de nos jours. En effet, les usages des personnes tendent à aller vers le numérique, entraînant un changement des pratiques, comme nous l'avons vu dans la première partie du mémoire. Il est un enjeu pour les centres de documentation de suivre cette tendance, et donc proposer des contenus numériques à leurs usagers.

En outre, un autre besoin du Centre est d'évaluer si l'abonnement numérique est possible pour eux, d'où notre présence. Y a-t-il des offres qui pourraient leur correspondre, convenir à leur budget, et convenir de manière technique également ?

De plus, le CNDR SP a besoin de valoriser son action, de montrer son utilité et d'être visible des professionnels, des étudiants etc. Les revues numériques pourraient être un bon moyen de créer une valeur ajoutée au SID. En effet, cela optimiserait et faciliterait l'usage des revues du CNDR SP. Cela aurait pour effet de valoriser certaines revues également, ainsi qu'enrichir le fonds documentaire du SID. Le Centre pourrait ainsi devenir une référence pour la consultation de revues en ligne dans le domaine des soins palliatifs par exemple. L'accès numérique permettrait une consultation à distance et plus large, mais également une valorisation sur l'espace numérique qu'est internet. Les recherches d'information des usagers pourraient se faire de manière plus simple et efficace⁴⁵, d'autant plus que les contenus seront mis à jour en temps réel. Enfin, cet accès à distance aux contenus de revues

⁴⁵ Certaines informations sont tirés du vademecum « des abonnements papier aux abonnements électroniques » créé par l'ADBS et al.

pourrait créer des besoins chez l'utilisateur, et donc leur assurer une « clientèle » fidèle. De plus, le numérique permet de mieux évaluer les usages, mieux identifier les besoins réels et les pratiques des usagers.

Notons également que d'un point de vue écologique, cela peut avoir des avantages : moins d'utilisation de papier. Cependant, il faut étudier comment nous pouvons archiver tout cela dans l'optique de la mission de conservation des bibliothèques.

2. Besoins des usagers

Le SID et le CNDR SP en général sont face à un constat : le public ne se déplace plus beaucoup jusqu'au Centre. Or, le portail documentaire et le site internet du CNDR SP ont de bons taux de visites. Cela montre bien qu'il y a une évolution du parcours de l'utilisateur dans sa quête d'information. Celui-ci ne passe plus directement par les structures, mais par les moyens qui lui sont fournis à distance, et via le web.

Une enquête sur le portail documentaire⁴⁶ a récapitulé les caractéristiques sociologiques, comportementales et informationnelles des usagers. Trois types de public utilisent le CNDR SP.

Il y a en premier lieu le public interne, constitué d'écouterants, de formateurs, de médecins-chercheurs, de psychologues et de bénévoles. Seules les écouterants révèlent un comportement de type « pressé » de part leur besoin d'un accès rapide à l'information lors des entretiens téléphoniques. Les besoins informationnels de cette population sont les bibliographies exhaustives, la veille informationnelle, des informations primaires, les nouveaux ouvrages...

En second lieu, nous avons un public périphérique constitué de personnes endeuillées et des membres de l'HAD. Le comportement caractéristique de cette population est le fait d'être pressé, un besoin à l'information rapide et ponctuel. Leurs besoins informationnels sont, entre autres, des références ciblées sur leur situation et des informations précises.

Enfin, en troisième lieu, nous avons le public externe, qui est constitué d'étudiants, de professionnels, de formateurs, de médecins-chercheurs et des professionnels de l'infodoc. Ce public est caractérisé comme « non pressé ». Ils peuvent être amenés à avoir

⁴⁶ Cahier des charges du portail documentaire : caractéristiques d'utilisation et modalités techniques pour le logiciel documentaire web portal. Réalisé en août 2010 par Caroline Tête

comme besoins informationnels des recherches, des informations primaires et secondaires, des synthèses, des veilles, des bibliographies...

Ce que nous pouvons analyser de cela est le fait que le public du CNDR SP est partagé par ceux qui ne sont pas spécialement pressés par le temps, et les autres qui le sont plus. Pour ces derniers, les revues électroniques peuvent avoir un aspect bénéfique non négligeable, car celles-ci ont la particularité de donner l'information en temps réel, et donc satisfaire ce public en ce qui concerne leur rapport au temps.

En outre, nous remarquons également qu'il s'agit d'un public assez spécialisé dans son domaine, et qu'il a donc besoin d'informations à valeur scientifique, ce que les revues apportent. Les revues électroniques seront donc un plus pour l'aspect électronique, comme nous l'avons déjà vu au dessus.

De surcroît, le public ayant besoin d'une veille sur un domaine particulier pourrait être servi par les revues électroniques. En effet, le format numérique facilite la réalisation de veille, car bien souvent les éditeurs proposent un service de flux RSS. Cela pourrait faciliter la veille pour le public concerné, et il pourrait être informé des nouveaux articles apparaissant dans ce secteur de manière beaucoup plus rapide et plus vaste. Nous reviendrons à la problématique d'une veille avec les revues électroniques plus tard.

Globalement, les revues électroniques pourraient permettre à l'ensemble de la population un accès aux dernières informations, aux dernières recherches et aux dernières avancées de manière plus rapide et plus efficace.

C. Analyse de l'offre tarifaire des différents acteurs

Dans la première partie de cette analyse, nous reprenons le déroulement de la présentation de l'acquisition des revues électroniques dans le vademecum créé par l'ADBS et al., en analysant pour chaque point ce qui est avantageux ou non pour le CNDR SP.

1. Typologie des offres tarifaires

Les abonnements électroniques diffèrent des abonnements papiers de part leurs divers modes d'acquisitions, et la diversité des offres. De plus, l'offre du marché n'étant ni encore stable, ni encore mature, cela évolue toujours car nous sommes dans une période de transition. Cela peut être difficile et complexe à suivre pour les documentalistes car nous avons affaire à une « offre multiforme »⁴⁷. En effet, les offres électroniques peuvent varier selon l'éditeur, selon l'année...

a) Les modalités d'acquisition

Pour les versions électroniques des périodiques, de multiples modalités d'acquisitions sont possibles. Nous présenterons dans un premier temps les avantages et les inconvénients de chacune des modalités pour le CNDR SP.

(1) Les offres gratuites ou ponctuelles

(a) L'open access (OA)

L'OA est en train de proposer un nouveau modèle économique. Le financement d'une revue ne se fait plus en aval, mais en amont dans ce modèle. L'OA est une offre de documents (revues, etc.) accessible gratuitement en ligne. Il peut fonctionner de plusieurs manières. La première manière est que l'auteur (ou l'institution pour laquelle il travaille) est le payeur : il paye pour que son article soit édité, et les lecteurs n'ont pas besoin de payer en plus⁴⁸. C'est ce qu'on appelle le Gold Open Access⁴⁹. Les éditeurs l'utilisent et le proposent souvent. Cependant, celui-ci peut poser certains problèmes. Tout d'abord, les auteurs et les institutions payent pour permettre l'accès à leurs articles en ligne, mais comme nous sommes encore dans une phase de transition, les abonnements électroniques à d'autres ressources sont encore nécessaires aux chercheurs pour avoir accès aux sources dont ils ont

47 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

48 <http://openaccess.inist.fr/?+-Modele-economique-+>

49 <http://openaccess.inist.fr/?Les-grands-editeurs-scientifiques>

besoin. Leurs achats sont donc doubles, étant donné que ce modèle n'est pas encore appliqué partout, et qu'il n'y a donc pas d'uniformisation de cette méthode. Il existe aussi l'OA où le lecteur est le payeur : modèle assez classique où le lecteur (ou son institution) doit être abonné pour pouvoir avoir accès au contenu⁵⁰. Enfin, il existe un troisième modèle économique de l'OA, qui est celui du sponsor-payeur. Dans ce cas là, il s'agit d'une société savante, d'une Fondation ou d'un organisme de recherche qui va financer une revue⁵¹.

Un nouveau modèle se développe également auprès des éditeurs : il s'agit du modèle hybride. Les éditeurs vont proposer certains articles accessibles gratuitement aux lecteurs, mais d'autres payants. De sorte qu'ils ne puissent pas avoir la revue complète gratuitement.

L'OA entraîne également la création de maisons d'éditions spécialisées dans l'OA. Le fait que les coûts marginaux liés au système d'évaluation par les pairs, au travail de rédaction et d'édition, à la diffusion soient plus bas que les prix actuellement pratiqués sur le marché, rend ce modèle économiquement viable⁵².

Pourquoi les offres Open Access sont elles intéressantes pour le CNDR SP ?

L'OA est un moyen d'accès à l'information et notamment aux revues scientifiques non négligeable. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les centres de documentation n'ont pas le budget qui augmente en parallèle de l'augmentation des coûts des abonnements aux revues. Le CNDR SP n'échappe pas à cette réalité. Les offres OA sont donc primordiales à prendre en compte dans leur portefeuille de revues électroniques.

Tableau 2 - Avantages et inconvénients de l'Open Access

Avantages	Inconvénients
*accès à la revue gratuite : aucun coût supplémentaire pour la structure *Portefeuille agrandi de manière plus simple	*nécessite une veille *un autre accès à étudier : directement sur le portail ou via un curator/outil de veille ?

(b) Le pay per view

Cela consiste en la possibilité d'acheter des articles à l'unité. Cette offre proposée par les éditeurs permet d'échapper à l'abonnement classique, et d'acheter au cas par cas les articles pertinents et intéressants pour les usagers.

50 <http://openaccess.inist.fr/?+-Modele-economique-+>

51 Ibid.

52 <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=97583&sid=731402>

Pourquoi le pay-per-view serait intéressant pour le CNDR SP ?

Le pay-per-view est une offre à considérer pour le CNDR SP. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les abonnements coûtent de plus en plus chers, et payer un abonnement pour une revue qui possède seulement quelques articles pertinents pour le Centre n'est pas rentable. Le pay-per-view permettrait d'acheter seulement les articles dont le Centre estime avoir besoin pour ses usagers. Cependant, cette méthode nécessiterait de faire une veille très régulière sur les revues pouvant contenir des articles intéressants. En outre : « Pour les clients, il peut se révéler comme une alternative à la souscription d'abonnements, notamment lorsque des « bouquets » de certains grands éditeurs n'est pas adaptée aux besoins des utilisateurs».⁵³

Tableau 3 - Avantages et inconvénients du pay-per-view

Avantages	Inconvénients
*achat sélectif et ponctuel *diminution des coûts dus aux abonnements *Permet d'éviter de s'abonner à une revue qui ne possède que quelques articles pertinents pour le Centre	*Si l'acquisition d'articles de cette manière est trop importante, système qui n'est pas rentable *une veille concernant ces articles doit être réalisée : besoins financiers & humains

(2) Les abonnements

Sur le marché des abonnements électroniques, trois modèles sont dominants. Tout d'abord, le modèle de l'abonnement couplé papier et électronique. Dans ce cas, l'abonnement se fait à la fois pour la version papier, et la version électronique⁵⁴.

Ensuite, nous avons le modèle du tout-électronique (e-only). Il s'agit soit de la souscription à la version électronique unique d'une revue qui existe en version papier également, soit d'une revue qui existe en version électronique uniquement⁵⁵. Les éditeurs craignaient de ne pouvoir contrôler les accès, et avoir affaire à une baisse des abonnements avec ce modèle. Ainsi, ils n'ont pas offert tout de suite aux clients de pouvoir s'abonner de manière électronique seulement. Cependant, ces dernières années, « la situation est plus favorable pour le tout-électronique et il existe maintenant des revues qui ne paraissent plus ou pas sous forme papier »⁵⁶. Néanmoins, l'abonnement e-only souffre encore d'un système

53 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

54 Ibid.

55 Ibid.

56 Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

économique qui dissuade de nombreux clients à choisir ce modèle. En effet, même si une remise allant de 10 à 15 % est calculé par rapport à l'abonnement papier, cela ne parvient pas à compenser le taux de la TVA à 19,6% (contre 2,1% pour les revues papier)⁵⁷. Cela est un obstacle à ce type d'abonnement⁵⁸.

Enfin, nous avons le modèle de l'abonnement à l'électronique avec le papier à côté. Il s'agit du même modèle que le « e-only », avec la possibilité d'imprimer des versions papier en cas de besoin.

Tous ces types d'abonnements ne sont pas présents chez tous les éditeurs. Cela dépend entre autres de leurs relations avec les agences d'abonnements, et leur politique commerciale⁵⁹. En outre, chez certains éditeurs, et pour certaines revues, l'offre couplée est souvent proposée gratuitement, la version électronique étant offerte avec l'abonnement papier⁶⁰. Les abonnements peuvent se faire de plusieurs manières, soit en titre à titre, ou soit par bouquet.

(a) Le titre à titre

Dans la formule d'abonnement au titre à titre, nous pouvons avoir accès aux trois types d'offres d'abonnements (offre couplée, e-only...) selon les éditeurs. Cette formule peut convenir lors de portefeuille modeste, cependant le tarif de quelques abonnements en titre-à-titre peut vite augmenter. Par conséquent, lors d'un nombre important de titres, « cette formule s'avère onéreuse, sa mise en place et son suivi ayant un coût »⁶¹.

Tableau 4 - Avantages et inconvénients du titre à titre pour le CNDR SP

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> * Flexibilité * Choix des titres * Maîtrise de ce qui est acheté * Dans le cas du CNDR SP, qui est un établissement spécialisé, cela convient bien, car les revues se répartissent dans plusieurs 	<ul style="list-style-type: none"> * Gestion de plusieurs licences différentes * Formule onéreuse : mise en place et suivi coûteux * Le prix de quelques revues en titre à titre peut être dissuasif : le prix d'une seule revue chez un éditeur peut aller, mais dans le cas

57 Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

58 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire, sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier.

59 Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

60 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire, sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier.

61 Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

éditeurs, et ne sont jamais nombreuses.	où nous avons plusieurs revues chez un même éditeur, une négociation avec l'éditeur sera la bienvenue.
---	--

(b) Les bouquets

Le titre-à-titre étant onéreux et difficile à gérer pour les collections importantes, les éditeurs ont vite été amenés à créer et commercialiser des bouquets. Ceux-ci peuvent être thématiques ou ils peuvent comprendre l'ensemble des titres de la collection⁶². Les éditeurs négocient une « proposition tarifaire dégressive »⁶³ en fonction du cumul des souscriptions unitaires.

Le problème des bouquets est qu'ils sont instables, « du fait qu'un pourcentage non négligeable de titres en est annuellement exclu »⁶⁴. De plus, les bouquets manquent de souplesse, car toutes les revues proposées ne correspondent pas obligatoirement aux besoins des usagers. En outre, les clients n'ont pas la main mise sur le format des abonnements du bouquet (électronique, papier...). Enfin, même si le bouquet permet d'avoir une réduction des prix des revues individuellement parlant, le coût d'un bouquet reste très conséquent⁶⁵. De surcroît, C. Stotzenbach met en évidence que même pour les grands établissements, l'offre des bouquets est souvent peu adaptée⁶⁶. Il ressort qu'un nouveau modèle économique prend de l'ampleur chez les éditeurs : il s'agit d'un modèle « fondé sur le facteur d'impact et sur l'usage »⁶⁷. M.-F. Liard ajoute que les bouquets risquent d'uniformiser les collections⁶⁸.

Tableau 5 - Avantages et inconvénients des bouquets pour le CNDR SP

Avantages	Inconvénients
* Permet une réduction des coûts pour les revues	*Manque de flexibilité *Instabilité

⁶² Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

⁶³ Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

⁶⁴ Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire, sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier.

⁶⁵ Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

⁶⁶ Tiré de : Chartron Ghislaine et al., « une offre en pleine expansion », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Liard, Marie-Françoise, Soret, David, « Abonnements électroniques : perspectives stratégiques », *BBF*, 2007, n° 6, p. 95-96 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 28 mai 2013

	<p>*Trop divers pour des structures très spécialisées comme le CNDR SP</p> <p>*Tarif beaucoup trop élevé pour le budget du CNDR SP</p>
--	--

(c) Abonnements aux archives

L'acquisition des archives change avec l'électronique. En effet, avec le papier, nous étions dans une philosophie de conservation : ce que nous acquérons, nous le conservons. L'électronique change la donne. Quand nous nous abonnons à une revue, nous nous abonnons à un accès, et non plus à l'acquisition du document en lui-même. Ainsi, les archives sont un point très important à négocier avec l'éditeur. Plusieurs types d'accès aux archives existent. Nous pouvons nous abonner aux archives, et quand l'abonnement prend fin, l'accès aux archives prend fin également. Certains éditeurs proposent un accès « moving wall » ou une barrière mobile aux archives. C'est-à-dire que nous allons avoir toujours droit à un certain nombre d'années d'archives, et quand nous allons changer d'année, la première année d'archive (la plus vieille) ne seront plus accessibles.

Cependant, les archives dépendent des éditeurs également. En effet, l'éditeur peut permettre la consultation des années antérieures dans l'abonnement courant. Cela peut être soit par achat unique, soit par souscription⁶⁹.

Enfin, nous pouvons noter une différence dans l'importance des archives en SHS et en STM. En effet, dans le domaine STM en général, où les informations et découvertes peuvent être remises à jour très régulièrement et où les professionnels ont besoin de détenir les dernières mises à jour, il est moins fondamental de posséder une revue qui pourrait être obsolète de nos jours, et qui pourrait fournir des réponses fausses, incomplètes ou biaisées. En sciences humaines également nous pouvons noter cet effet là dans certains cas, en psychologie notamment. Néanmoins, les archives des années précédentes sont nécessaires à acquérir. La question des archives est donc un point très important à négocier.

(3) *Les consortia*

Les consortia, comme nous l'avons vu plus haut est produit par un groupe d'entreprises « juridiquement indépendantes, réunissant sous une direction unique, des

69 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

moyens financiers ou matériels en vue d'exécuter en commun des opérations déterminées »⁷⁰. Ainsi, les consortia ont pour but la négociation de prix avec les éditeurs pouvant bénéficier à plusieurs acteurs.

Quel serait l'intérêt d'un consortium pour le CNDR SP ?

Les consortia permettent de mieux identifier les coûts des abonnements, de mieux gérer les offres des abonnements qui ne sont pas toujours adaptées, et une entraide entre professionnels de l'information pour la compréhension des licences⁷¹. De plus, un consortium permet d'avoir plus de poids face aux éditeurs, et donc plus de poids lors de la négociation. Cependant, le sujet du centre de documentation est très précis, et tous les consortia ne conviendraient pas forcément. Par exemple, pour le consortium COUPERIN, outre le fait qu'il faille que l'établissement rentre dans les critères d'adhésion au consortium, tout ce qui est négocié au sein du consortium n'est pas forcément pertinent pour le CNDR SP. Il n'y a pas à ce jour de consortium créé dans le milieu hospitalier. Cependant, le réseau RNDSP est en train de se construire. Quand celui-ci sera développé et consolidé, il pourrait être une base pour créer un consortium. Sachant que la création et la gestion d'un consortium demande un investissement humain et un temps certains. De même, le réseau RNDH est une piste à creuser pour la création d'un consortium, ou une mutualisation des données.

Tableau 6 - Avantages et inconvénients des consortia pour le CNDR SP

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> * Mutualisation des abonnements et des négociations * Compréhension facilitée pour les licences * Négociations ayant plus de poids face aux éditeurs 	<ul style="list-style-type: none"> * Demande des ressources humaines et temporelles (et donc financières aussi) * Les consortia ne sont pas forcément sur un thème précis.

b) Les contrats et les modalités tarifaires

L'électronique entraîne de nouveaux enjeux dans l'acquisition des périodiques dans les modalités tarifaires, ainsi que les contrats qui vont apparaître avec ce format. Nous

70 Carel et la documentation électronique en bibliothèque, Intervention d'Isabelle Antonutti, le 9 février 2006 à la journée sur les consortiums pour le centre régional des Lettres Midi-Pyrénées

71 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

n'allons pas aborder ici les marchés publics, du fait que le CNDR SP est un établissement privé.

(1) Les modalités tarifaires

La tarification pour les abonnements électroniques est plus complexe que pour les abonnements papier. En effet, du fait du caractère moins « maîtrisable », les éditeurs multiplient les conditions et les modalités de tarifications et cela varie entre eux. De plus, le contrat va déboucher sur la signature d'une licence, qui aura pour but de bien préciser ce que le client est en droit de faire ou pas. Nous allons voir les modalités tarifaires les plus importantes, ainsi que les aspects des licences à retenir.

Tout d'abord, nous avons un point très important à prendre en compte lors d'abonnement et lors de la négociation avec l'éditeur : il s'agit des FTE. Le FTE correspond au nombre de personnes employées à temps plein. Il peut s'agir d'étudiants, de chercheurs, de médecins... Ce nombre peut être subdivisé par des classes : disciplines, fonction...⁷² C'est un point important, « notamment pour évaluer les prix des revues isolées »⁷³, ce qui risque fortement d'être le cas pour le CNDR SP.

De même, un autre critère important va être le type d'établissement : public, privé, gouvernemental ? Avec le type d'établissement, la taille de l'établissement va influencer également sur les tarifs. Pour évaluer cela, les FTE vont intervenir, ainsi que le nombre de sites : le nombre de facultés - dans le cas d'une université -, le nombre de lits – dans le cas d'un hôpital⁷⁴.

Enfin, les éditeurs ont une nouvelle tendance concernant le tarif des abonnements, c'est de baser celui-ci sur les « statistiques de consultation du bouquet abonné »⁷⁵. Ainsi, le nombre de personnes ayant téléchargé ou consulté un document va être pris en compte lors des négociations. Cela peut permettre de réajuster à la hausse ou à la baisse les tarifs imposés par les éditeurs et aboutir à une « tarification suivant l'usage »⁷⁶.

72 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

73 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire, sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier

74 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

75 Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire, sous la direction de Pierre Carbone et François Cavalier

76 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

Modalités : en ce qui concerne le CNDR SP

Il sera donc capital pour le CNDR SP d'estimer le nombre de leur usagers finaux concernant les périodiques électroniques, ainsi que de définir clairement quel type d'établissement est le CNDR SP, et surtout dans quelles cases il rentre. Les grilles tarifaires des éditeurs contenant toutes ces modalités ne sont pas toujours accessibles sur leur site internet. Une fois les acteurs qui nous intéressent choisis, nous leur enverrons une demande pour qu'ils nous fassent un devis et nous envoient leur grille tarifaire.

(2) Les licences

Les licences sont caractéristiques de l'électronique. Les abonnements papier ne débouchaient pas sur cela. Les licences vont être le contrat entre le client et l'éditeur sur les droits des clients et des utilisateurs, sur la durée de ce contrat, sur les restrictions et les interdictions des clients et des éditeurs concernant les usages des ressources, sur les garanties et les engagements⁷⁷. La licence est le lieu où vont se concrétiser les négociations qui auront été faites sur le tarif, sur le nombre d'utilisateurs, ainsi que la précision de ce qui va advenir des accès une fois l'abonnement terminé⁷⁸. Des modèles de licences ont émergé d'initiatives anglo-saxonnes : NESli, Jisc, STM...⁷⁹

2. Typologie des différents acteurs

Plusieurs acteurs peuvent intervenir lors d'abonnements électroniques : les éditeurs commerciaux ; les sociétés savantes ; les presses d'université et institutionnelles ; les agrégateurs de revues scientifiques ; les agences d'abonnements...

Nous allons voir dans un premier temps le panorama des modèles économiques des différents acteurs de manière générale. Nous allons étudier dans cette partie leurs particularités et leur modèle économique. Dans une seconde partie, nous allons analyser à quels types d'offres nous pouvons avoir accès avec notre portefeuille. Nous allons également voir comment les revues se répartissent : pourrions-nous avoir accès aux revues avec 3-4 acteurs seulement ? Y a-t-il d'autres revues susceptibles de nous intéresser chez les acteurs concernés ?

77 Cours de Mr. Schöpfel, diapo « Contrat d'abonnement et licence »

78 Des abonnements papiers aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

79 Ibid.

a) Tableau comparatif

Ce panorama des modèles économiques des différents acteurs (éditeurs, agences d'abonnements...) est créé afin de pouvoir les comparer, et choisir les plus pertinents en fonction de notre portefeuille.

Ce tableau a été créé avec les informations dont nous avons pu avoir accès sur le site des éditeurs. Il se peut que pour certains éditeurs, les informations soient incomplètes. En effet, les éditeurs ne mettent pas toujours de façon très claire toutes leurs offres, notamment pour les grilles tarifaires. Nous aurons accès à celles-ci une fois que nous aurons pris un premier contact avec les éditeurs, et qu'ils nous auront envoyé un devis. Nous pourrons à ce moment là, réellement voir quelle offre est la plus rentable au niveau du budget.

Tableau 7 - Panorama des modèles économiques des différents acteurs

Nom des acteurs	Modèle économique/tarifaire										
	Open Access	Modèle hybride (une partie libre accès, une partie payante)	Abonnement papier + accès électronique	Tout électronique (e-only)	Electronique + papier	Abonnement papier	Titre à titre	Pay per view	Bouquet	Archives ? (fonctionnement ?)	Commentaires
Editeurs commerciaux											
Taylor and Francis Online (Royaume-Uni)	X	X	X	X		X	X	X	X	X (titre à titre)	Consortium possible
Hayward medical communications (Royaume-Uni)			X	X		X	X			Accès aux journaux pour un an	+ short time access
MA Healthcare Ltd (Royaume-Uni)			X	X		X	X		X		
Lippincott Williams and Wilkins (Etats-Unis)	X	X	X	X		X	X	X	X		Se fait via Ovid
Informa healthcare (Etats-Unis)	X		X	X		X	X	X		X	Grille tarifaire accessible
Elsevier health sciences (Etats-Unis)	X				X	X	X		X		
Mary Ann Liebert Inc.	X	X	X	X		X				X	

(Etats-Unis)											
Baywood publishing co Inc (Etats-Unis)			X	X		X	X	X		X	
Sage periodicals Inc. (Royaume-Uni)			X	X		X					
Maney publishing (Royaume-Uni)			X	X		X				X	
Presses universitaires											
Cambridge journals	X	X		X	X	X	X	X	X	X	
UQAM (Québec) (Frontières revue)				X			X				
Editions « hospitalières »											
Maison Michel Sarrazin (Québec)						X	X				Il n'y a pas de version électronique
Fédération des institutions hospitalières wallones (Belgique)						X	X				Idem. Pour les 2 abonnements ou titre à titre

b) Analyse des modèles économiques

(1) Éditeurs commerciaux

Nous pouvons voir sur le tableau ci-dessus que selon la taille des éditeurs, les modèles d'acquisition et les modèles tarifaires peuvent différer. En effet, nous voyons que pour les grands éditeurs tels que Taylor and Francis ou Lippincott Williams and Wilkins, les offres sont variées et les possibilités sont grandes. En effet les grands éditeurs commencent à proposer de l'OA, et notamment le modèle hybride de l'OA. De la même manière, ils vont proposer de manière visible de grands bouquets thématiques. Le pay-per-view est aussi plus caractéristique des grands éditeurs. Enfin, les archives vont être abordées de manière claire par certains éditeurs, mais chaque éditeur a son mode de fonctionnement avec cela.

Pour les grands et petits éditeurs, nous remarquons que les formats des offres dominants sont le format papier couplé à l'électronique ainsi que le format e-only. Nous rencontrons peu de format électronique couplé à l'impression papier si besoin. Le mode d'acquisition privilégié est l'abonnement au titre à titre. Enfin, même s'ils proposent ces modèles-là de manière générale, les offres se font aussi au cas par cas selon les revues. Nous n'allons pas forcément retrouver toutes les possibilités pour les revues qui nous concernent. Par exemple, nos revues chez Taylor and Francis ne sont pas en OA, même si cet éditeur propose cette offre.

(2) Presses universitaires

Les presses universitaires sont, tout comme les éditeurs, différentes de part leur taille, leur modèle d'acquisition et leur modèle tarifaire. En effet, ici nous avons étudié une presse universitaire de grande taille : Cambridge journals, et une presse universitaire plus modeste et québécoise : l'UQAM, qui publie la revue « Frontières ». Nous voyons de manière frappante que l'une est beaucoup plus développée que l'autre. Le modèle de Cambridge Journals se rapproche plus des grands éditeurs, car celui-ci est très varié : l'OA, le modèle hybride, le pay-per-view... Cependant, contrairement à ce que nous avons pu trouver chez les éditeurs, Cambridge journals mise plus sur l'électronique en proposant le format e-only et l'électronique couplé à l'impression papier si besoin. La revue de l'UQAM se fait également de manière électronique seulement.

Enfin, aux Etats-Unis, un projet -le projet MUSE- s'est développé, donnant « accès à plus de 200 revues, 70 presses d'université et sociétés savantes des Etats-Unis »⁸⁰. Ce projet est une piste également pour avoir accès à nos revues.

(3) Éditions institutionnelles

Les éditions institutionnelles sont des éditions réalisées par des institutions. Ici, nous avons des revues venant d'institutions hospitalières, que nous avons nommé « éditions hospitalières » dans le tableau. Nous pouvons voir que ces institutions n'ont pas encore développé de collection électronique. Ils n'ont peut-être pas encore ni les moyens techniques ni les moyens financiers pour développer de telles éditions. Les revues concernées par ces institutions resteront donc en format papier pour l'instant.

(4) Sociétés savantes

Nous n'avons pas de sociétés savantes ayant les revues de notre portefeuille. Pourtant, « les sociétés savantes sont le deuxième groupe en ordre d'importance pour l'édition de revues »⁸¹.

(5) Les agences d'abonnements

Les agences d'abonnements vont être un intermédiaire entre le client et les éditeurs, moyennant un pourcentage sur le prix des abonnements. Par exemple, notre agence actuelle, CID, ajoute 4 % aux prix des abonnements. Le rôle des agences est de gérer les commandes dans un premier temps : la commande, la gestion des réclamations, la facturation⁸². Les agences d'abonnements peuvent également avoir une valeur ajoutée en proposant des services annexes aux clients. Par exemple, l'agence d'abonnements EBSCO propose une aide pour la gestion de l'outil LinkOut sur Pubmed. Cette agence propose également une plateforme d'accès aux revues électroniques.

(6) Les différentes plateformes

Plusieurs types de plateformes peuvent donner un accès aux offres de revues des grands éditeurs. Il s'agit de plateforme d'éditeurs ou de plateforme d'agrégateurs. La plateforme d'agrégateur est une alternative aux petits éditeurs et sociétés savantes qui ne peuvent pas développer leur propre plate-forme. Ces plateformes, proposées par des

80 Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

81 Ibid.

82Des abonnements papier aux abonnements électroniques, vademecum réalisé par l'ADBS et col.

organismes, peuvent fonctionner de plusieurs manières : « publique ou privée, commerciale ou OA, sophistiquée ou plutôt artisanale »⁸³

L'accès aux revues, et aux articles sur ces plateformes se font via les abonnements. En effet, quand on possède un contrat de licence pour une revue, nous avons accès au texte intégral sur ces bases de référence. Par exemple, sur la plate-forme Erudit, nous pouvons avoir accès à leur modèle d'abonnement. Sur Cairn, il est possible de s'abonner à un bouquet. Ces plateformes sont donc une porte d'entrée possible pour les accès aux revues, et aux articles notamment. Cependant, les plateformes d'agrégateurs sont parfois obligées de respecter un délai d'embargo avant de pouvoir publier le texte complet en ligne⁸⁴.

En effet, les agrégateurs négocient avec les éditeurs les « conditions d'exploitation des contenus »⁸⁵, afin de pouvoir proposer aux usagers une offre centralisée. Afin que l'offre des agrégateurs ne fasse pas d'ombre aux offres des éditeurs, des contrats agrégateurs-éditeurs sont mis en place. La valeur ajoutée de l'agrégateur est l'accès centralisé de contenus de plusieurs producteurs.

Nous pouvons également avoir accès aux offres via des bases de données. Par exemple, nous retrouvons une partie du portefeuille des revues du CNDR SP dans la base de données bibliographiques -donnant parfois accès au texte intégral quand celui-ci existe de manière gratuite- MedLine. Pubmed (son accès public) est donc une plate-forme intéressante pour le CNDR SP.

3. Présence du portefeuille chez les acteurs

Nous allons à présent étudier de plus près la présence des revues dans les différentes plateformes d'agrégateurs, les bases de données, chez les éditeurs (et chez quels éditeurs), chez les presses universitaires... Nous allons essayer de voir si un ou plusieurs acteurs contiennent plusieurs revues, de sorte à voir si nous pouvons essayer de négocier un bouquet, ou un regroupement. Cela nous servira également à voir si nous allons devoir négocier avec peu d'acteurs (3-4) ou avec plusieurs acteurs.

Nous allons tout d'abord voir dans un tableau, la répartition des revues selon les acteurs. Ensuite, nous analyserons la répartition des revues selon les offres. Enfin, nous

83J. Schöpfel

84Gérer les périodiques, sous la direction de Géraldine Barron.

85 Chartron Ghislaine et al., « Une offre en pleine expansion », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

évaluerons les avantages et les inconvénients de passer soit directement par les différents acteurs, soit via une agence d'abonnements. Cela aura pour but de mettre en évidence les acteurs à qui l'on devrait demander un devis.

a) Répartition des revues sur le marché

Le tableau ci-dessus nous montre la répartition des revues selon les différents acteurs énoncés. Nous pouvons voir une caractéristique claire du portefeuille du CNDR SP : les revues se répartissent en échantillon très faible parmi les différents éditeurs. Les lignes surlignées en orange indiquent que ces acteurs ne proposent pas de version électronique de leur revue. Nous pouvons constater que l'éditeur possédant le plus de revues du portefeuille est Taylor and Francis (3), suivi par Sage periodicals (2). Nous notons qu'il existe une revue de plus dans le panel de Sage qui pourrait convenir au CNDR SP. Dans ces deux cas-là, une négociation avec les éditeurs pourrait avoir lieu, afin de faire baisser les prix de ces abonnements. Cependant, trois revues pour un éditeur restent un taux faible, et ce n'est pas sûr qu'ils soient enclins à une négociation.

Trois autres éditeurs ont dans leur panel une ou deux revues du portefeuille du CNDR SP, avec parfois une autre revue qui pourrait être intéressante pour le Centre. Tout d'abord, il s'agit de Lippincott Williams and Wilkins, celui-ci en a deux. Ensuite, Maney publishing possède une revue du portefeuille et une autre revue qui pourrait être pertinente vis-à-vis des thèmes du Centre. Enfin, la presse universitaire Cambridge Journals possède elle aussi une revue du Centre et une revue qui pourrait être intégrable au portefeuille. Cependant, négocier la baisse du prix d'abonnement pour deux revues risque d'être compliqué, et au final, rajouter des revues de cette manière au portefeuille risque d'élever les coûts des abonnements de manière trop importante.

Parmi les plateformes qui proposent un accès aux revues en ligne, nous avons Ingenta qui paraît intéressante. En effet, celle-ci possède trois revues du portefeuille et trois autres revues qui pourraient correspondre aux thèmes du Centre. La plateforme nécessitant soit de s'être abonné auprès de l'éditeur, soit d'acheter les articles directement, cela ne résoud pas forcément la question de l'étendue des éditeurs avec qui négocier. Cependant, nous notons que c'est une porte d'accès qui n'est pas à négliger, et les revues qui sont associées aux thèmes sur Ingenta sont également à prendre en compte lors du choix final du portefeuille. Nous constatons que sur la plate-forme d'éditeur Ovid, il y a également quatre

revues d'accessibles. De plus, ce ne sont pas les mêmes que sur Ingenta. Cela nous fait donc sept revues accessibles sur seulement deux lieux différents sur le total des revues.

Ici, nous allons nous intéresser aux plateformes d'agrégateur qui sont plutôt tournées vers les sciences techniques et médicales. En effet, même si le CNDR SP a aussi un côté sciences humaines, la plupart des revues concernent les sciences médicales. Ainsi, Cairn ne sera pas forcément très pertinent pour notre portefeuille. Par exemple, sur la plateforme Erudit, nous ne trouvons qu'une seule revue existante dans notre portefeuille.

De même, nous voyons que sur la base de données Pubmed, un échantillon très important de notre portefeuille est présent, cela est très intéressant à savoir si nous mettons en place l'outil LinkOut, comme le fait l'AP-HP.

Nous n'avons pas trouvé de journaux accessibles sur l'agrégateur JSTOR. Cependant, il y a énormément d'articles qui traitent des thèmes du CNDR SP. Nous y reviendront plus tard, lorsque nous développerons notre projet de veille. Nous reviendrons également aux moyens d'accéder aux revues et aux articles lors de notre partie sur la technique.

Enfin, nous voyons sur ce tableau, que même si aucune revue n'est en OA, (à part une qui propose des articles en OA - format hybride), il y a plusieurs revues sur le sujet en OA. Nous l'avons vu grâce à la plate-forme DOAJ, ainsi qu'à la plate-forme d'éditeur de BioMed Central. Il existe au total neuf revues en OA concernant les les maladies graves, soins palliatifs, la mort ou le deuil. Cette offre est absolument à prendre en compte dans le portefeuille final du CNDR SP.

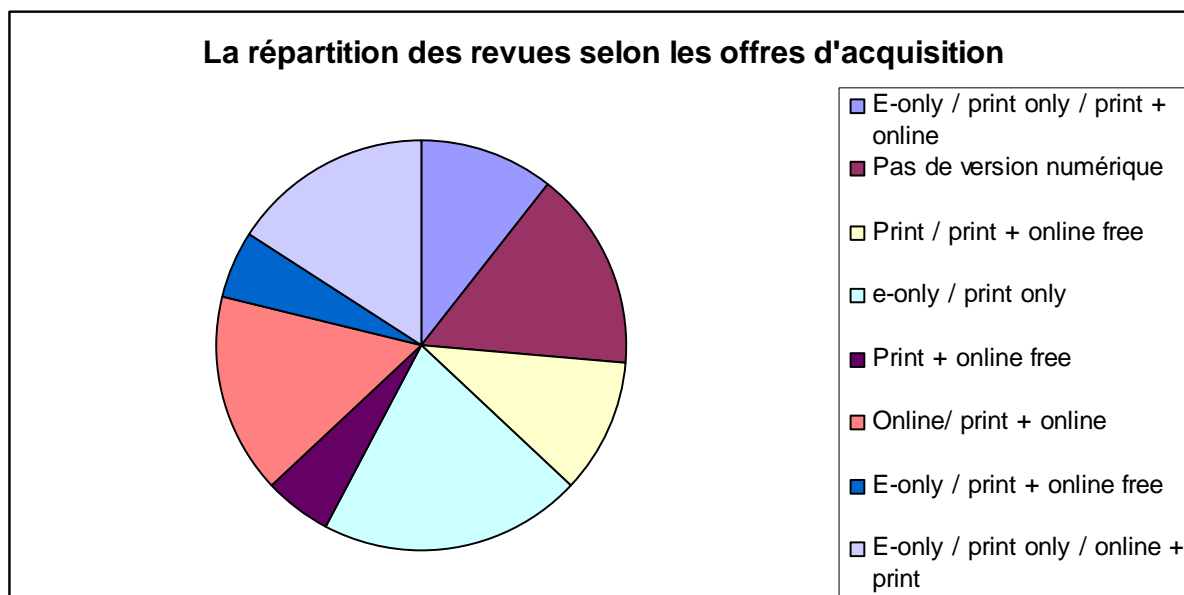
Pourquoi le portefeuille n'est pas plus présent « en masse » chez les éditeurs ?

Cela est sûrement dû au fait que les thèmes abordés par le Centre sont spécifiques. Les revues ne doivent pas être nombreuses sur le marché, elles ne sont pas traitées en masse par les éditeurs. Il faut donc chercher à plusieurs endroits pour constituer notre portefeuille, d'où cette hétérogénéité de l'offre éditoriale concernant nos revues.

b) Répartition des revues selon les offres

Pour cela, nous nous sommes inspirées du mémoire de M.-L. Duval⁸⁶. Nous allons voir à présent comment les revues se répartissent selon les modes d'abonnement (e-only, papier couplé à l'électronique...). Ainsi, nous pourrions analyser quelle est l'offre majoritaire pour les revues, ainsi que voir si nous pourrions avoir un portefeuille homogène en électronique.

Figure 1 - La répartition des revues selon les offres d'acquisition



Nous voyons que nos revues se répartissent de manière plus ou moins équitable selon les modes d'acquisitions. En effet, dans trois offres différentes (pas de version numérique, e-only / print only / online+print et online / print + online), nous avons pour chacun des modes d'acquisition trois revues. Le mode d'acquisition contenant le plus de nos revues est l'e-only / print only. Ensuite, nous obtenons dans chacun des modes d'acquisition (e-only / print only / print + only et print / print + online free, deux revues). Enfin, les modes d'acquisition les moins courants parmi nos revues sont l'e-only / print + online free et print + online free. La version électronique gratuite en plus de la version papier n'est donc pas le moyen d'acquisition le plus courant. Cependant, cela n'exclut pas une négociation avec l'éditeur. De plus, mis à part les quelques grilles tarifaires accessibles sur le site de certains éditeurs, nous n'avons pas eu accès à toutes les grilles tarifaires. Ainsi, il est possible que certaines possibilités d'acquisition manquent au schéma. Les éditeurs proposant une offre

⁸⁶ Passer du périodique papier au périodique électronique : enjeux et méthodologie. Cas du laboratoire National de Métrologie et d'essais. Marie-Laure Duval.

tellement personnalisée, il n'est pas impossible que cela soit différent lors de la négociation et de l'achat.

c) Editeurs vs agences d'abonnements

Ici, nous allons étudier avec quels acteurs nous devrions prendre contact. Cela revient au dilemme : vaut-il mieux dialoguer directement avec les éditeurs (et presses universitaires...) ou contacter une agence d'abonnements pour limiter le nombre de contacts à prendre ? Nous allons donc évaluer le pour et le contre de chaque méthode, afin d'obtenir notre décision finale.

Tableau 9 - Avantages et inconvénients d'une négociation chez les éditeurs directement

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> *Négociation directement avec les éditeurs *Pas de coûts supplémentaires pour une agence *Maîtrise de ce qui existe, du fonctionnement et de la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> *Les éditeurs sont souvent américains et demandent à être payés par carte bancaire et en dollars. Or, le CNDR SP n'a pas de possibilité de paiement par carte bancaire et nous ne pouvons payer qu'en euros. Un achat de revues directement chez les éditeurs américains (ou anglais) est dès lors impossible. *De plus, négocier directement avec les éditeurs demande du temps, des moyens humains et financiers *Cela demande également une maîtrise de la négociation, des licences et de l'anglais.

Tableau 10 - Avantages et inconvénients de passer par une agence d'abonnements

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> *Gestion des abonnements facilitée *Diminution des coûts en termes de moyens humains et temporels pour la gestion des licences *Services annexes à côté des abonnements *Une plate-forme d'accès aux revues est parfois possible 	<ul style="list-style-type: none"> *Période de transition, gestion des abonnements (et des licences) numériques pas forcément encore maîtrisée, ni appliquée, les clients doivent parfois le faire eux-mêmes : rentabilité ? *Coût supplémentaire de l'agence *Certains éditeurs ne veulent pas passer par une agence.

4. Bilan

Suite à toutes ces analyses, nous pouvons remarquer plusieurs grands points à prendre en compte lors du choix des modalités des abonnements et des acteurs.

Tout d'abord, l'offre d'abonnement au titre-à-titre semble plus appropriée au CNDR SP que les bouquets. En effet, le portefeuille étant modeste, et les revues s'étalant sur divers éditeurs, les bouquets semblent inappropriés, pas assez flexibles et pas assez spécifiques pour le Centre. Cela n'empêche pas des négociations pour les quelques éditeurs ayant 2 – 3 revues du portefeuille. Ensuite, un consortium n'est pas exclu, mais l'idéal serait de le construire avec le réseau RNDSP qui est en train de se développer.

Les offres en OA sont absolument une voie à exploiter pour le CNDR SP. En effet, plusieurs revues relatives aux thèmes du Centre sont accessibles en OA, et il serait regrettable de ne pas en profiter. De plus, nous proposons dans la prochaine partie de ce mémoire une veille sur les articles et les revues qui pourraient survenir en OA.

De même, en ce qui concerne l'offre en pay-per-view, cela serait utile de constituer une veille sur les articles payants qui pourraient intéresser occasionnellement le Centre de documentation. Cela éviterait un coût d'abonnement supplémentaire. En outre, le mode d'acquisition qui est pour l'instant le plus rentable est celui du print + online. En effet, la TVA est moins élevée dans ce cas que dans le mode e-only. Une étude avec l'ensemble des tarifs devra être effectuée.

Enfin, le fait que le CNDR SP ne puisse pas utiliser de carte bancaire et doive payer en euros uniquement rend l'acquisition des revues chez les éditeurs directement, impossible.

Dès lors, nous sommes obligés de passer par une agence d'abonnements. Notre agence actuelle ne semblant pas gérer les licences pour les abonnements électroniques, nous déconseillons de passer par cette agence pour ce type d'abonnement. En effet, cela n'enlèvera pas la charge de travail induit par la gestion de ces licences, entraînant donc un manque de rentabilité de cet intermédiaire. Pour le choix de l'agence, nous pencherons plutôt pour EBSCO, car ils proposent une aide pour l'utilisation de l'outil LinkOut, la gestion des licences, et des services associés. Cependant, la période de transition entre les abonnements papier et les abonnements électroniques concerne toutes les agences, il risque donc d'y avoir des problèmes au niveau de la gestion des abonnements électroniques quelque soit l'agence.

Au final, la situation des abonnements électroniques étant instable, nous pouvons penser que cela va sûrement évoluer dans les années à suivre, mais il est difficile de prévoir comment cela peut évoluer. Les agences d'abonnements vont-elles pallier à leurs difficultés d'ici peu ? La TVA pour l'e-only va-t-elle baisser ? Le réseau RNDSP, une fois formé, aura-t-il la possibilité et la potentialité de former un consortium, ou du moins de mutualiser les données ? Toutes ces questions restent en suspens, il sera donc nécessaire pour les documentalistes de veiller à l'évolution de tout cela.

Chapitre III. Projets

A. Projet de veille

Nous avons mis en avant deux offres d'acquisitions par les éditeurs et autres fournisseurs pouvant convenir au Centre. Il s'agit de l'OA, car il permet d'avoir accès à des articles et/ou des revues de manière gratuite, et le pay-per-view qui permet d'acquérir un article de manière ponctuelle, et ne nécessitant pas un abonnement à la revue complète. Ces deux offres nous paraissent intéressantes de part leur modèle économique. En effet, le CNDR SP n'ayant pas forcément les moyens financiers de s'abonner à plus de revues qu'ils n'ont déjà en titre-à-titre, ces offres paraissent être un bon compromis. En effet, en ce qui concerne l'OA, le budget ne pose pas forcément problème, et concernant le pay-per-view, il pourrait permettre au SID d'acquérir des articles de temps en temps, quand leur budget le permettra.

Nous avons donc décidé de créer un outil de veille et / ou de curation afin de faire de la veille sur : les sommaires des revues payantes, en OA ou en format hybride, les moteurs de recherche de santé, les articles... Un outil de veille nous servirait à surveiller toutes ces ressources, en identifier de nouvelles, ainsi que les diffuser. En effet, un des premiers objectifs de la veille est de faciliter l'identification des ressources pertinentes. A cela s'ajoute la volonté de « surveiller, collecter / repérer, sélectionner / diffuser »⁸⁷ l'information.

1. Recueil de revues sur les soins palliatifs, en OA ou non

Dans un premier temps, nous avons effectué un travail d'investigation pour rassembler un lot de revues traitant des sujets du CNDR SP, qu'elles soient en OA, en format hybride ou qu'elles soient payantes.

Nous avons commencé par vérifier si les revues que possède le CNDR SP existent en OA, via des portails du type DOAJ, ou Openedition.org. Aucune revue du CNDR SP existe en format OA complètement. Cependant, nous avons pu observer que l'éditeur Lippincott Williams & Wilkins propose un format hybride, et que cela s'applique notamment aux revues du Centre.

Ensuite, nous avons cherché d'autres revues sur le thème, afin de pouvoir enrichir le portefeuille de revues, et par extension le fonds documentaire du Centre. La veille sur ces

⁸⁷ <http://documentation.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/images/stories/45/veille%20documentaire%20%2009%20fevrier.pdf>

différentes revues pourraient nous permettre de repérer et récupérer (quand ils sont en OA) ou acheter les articles qui nous intéressent, quand le fournisseur propose l'acquisition en pay-per-view. Ce lot n'est peut-être pas encore complet, et il sera complété au fur et à mesure. Concernant les revues qui sont complètement en OA, le but serait de permettre un accès aux usagers directement via le portail documentaire. Cela sera à voir dans la suite, quand nous étudierons l'aspect technique des abonnements, et les moyens d'accès aux revues.

Nous répertorions ici les différentes revues qui sont dans le thème soit en OA, soit payantes. N'oublions pas que le CNDR SP ne peut pas acheter par virement bancaire, ainsi, le pay-per-view ne sera pas possible pour le Centre quand il s'agit d'éditeurs américains ou quand on ne peut payer que par carte bancaire. Néanmoins, nous pouvons proposer cette veille aux utilisateurs, pour qu'ils puissent se procurer l'article si besoin.

Tableau 11 - Les revues existantes en OA ou payante qui pourraient être en lien avec le Centre

Fournisseurs ou annuaires	Revue en OA	Format hybride	Revue payante
BioMed Central	BMC palliative care BMC nursing		
DOAJ	The internet Journal of pain, symptom control and palliative care Indian Journal of palliative care Middle east journal of cancer BMC Palliative care HIV/AIDS – Research and Palliative Care Palliative care : research and treatment Cancer and clinical oncology		
Omicsgroup	Journal of palliative care & medecine		
Cambridge journals		Palliative and supportive care Cambridge Quarterly of Healthcare Ethics Ageing & Society International Psychogeriatrics	Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement
Projet MUSE			Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement
IngentaConnect			International Journal of Older People Nursing ; journal of advanced nursing ; journal of near-death studies
BMJ journals			BMJ supportive & palliative care
Haworth press			The hospice journal
Sage periodicals Inc.			Journal of aging and health
Maney publishing			Journal of care service management

2. Recueil de moteurs de recherche ou de plateformes

Une deuxième étape a été de repérer les moteurs de recherche spécialisés dans la santé et/ou les plateformes donnant accès à des *articles en ligne* dans le domaine de la santé, et parfois en OA.

En voici la liste (non exhaustive) :

- Archives ouvertes HAL
- Sciencesdirect
- Ovid
- JSTOR
- IngentaConnect
- Scirus
- JournalTOCs
- Projet MUSE

3. L'outil de veille

L'outil de veille doit contenir plusieurs fonctionnalités : pouvoir classer par thème ou genre les différents flux RSS, pouvoir trier par mot-clé les résultats, et pouvoir diffuser les résultats. En effet, le but de cette veille serait double :

- une veille pour le service, afin de repérer les articles à acheter
- une veille pour le public, afin qu'il puisse voir quels articles et/ou revues sont accessibles et récents en OA, format hybride ou payant.

L'aspect de la diffusion est donc important, du moins, tant que l'accès aux revues n'est pas mis en place sur le portail documentaire. Une fois l'accès sur le portail possible, l'outil de veille pourra servir essentiellement à l'équipe de documentation. Pour la diffusion, un outil de curation comme Scoop.it est intéressant. De plus, il permet de pouvoir trier par thème ses flux. Après avoir essayé plusieurs outils de veille ou de curation : Netvibes, Feedbooster, Newsblur et Scoop.it, nous avons pu remarquer que les outils de veille étaient un peu lents et pas très opérationnels pour l'instant, cela étant sûrement dû à l'afflux important de personnes partant de Google Reader. Par exemple, il nous fut impossible de nous inscrire sur Netvibes. Scoop.it nous a paru efficace, et étant donné qu'il présente des avantages pour la diffusion des informations, il nous paraît être un outil pertinent pour la veille que l'on souhaite mener.

Ce projet est en cours d'exécution, et n'est donc pas terminé pour l'instant.

B. A suivre...

La dernière partie de notre stage va concerner l'évaluation de la technique que l'on pourrait utiliser pour les abonnements électroniques. Il s'agira d'évaluer comment nous pourrions gérer les abonnements électroniques avec notre logiciel actuel, comment les référencer et comment mettre en valeur ces ressources électroniques.

1. Points à évaluer

L'électronique, et les abonnements électroniques en l'occurrence apportent des problématiques qui leur sont propres, de part les modalités d'acquisitions. En effet, M. Battisti précise en 2007 l'attention qui doit être portée aux modalités d'accès diverses : login et mot de passe, adresse IP, par proxy, accès simultanés ou distants⁸⁸... Tout cela sera évidemment fonction de la négociation que nous aurons avec les éditeurs. Cependant, il est important de faire un état des lieux avant de négocier, afin de voir ce qui est réalisable ou non. Ainsi, la gestion des accès est un élément à étudier, avec le service informatique de la Fondation, afin de voir si nous pouvons communiquer notre adresse IP ; avec les gérants du portail documentaire, afin de voir quelles options sont réalisables (login/mot de passe ?). Nous allons également étudier comment nous pouvons gérer les abonnements : moteur de recherche dans notre portail permettant de trouver les revues auxquelles nous sommes abonnés ? Lien vers les plateformes d'éditeurs et d'agrégateurs, vers la base de données PubMed et l'outil de veille/curation que nous développons ?

Une autre question importante lors de l'évaluation de la technique concerne « l'accès des archives et les modalités de leur mise à disposition »⁸⁹. Les documentalistes sont unanimes là dessus. En effet, F. Blin en 2007 écrit également qu'une des questions les plus importantes concerne la conservation des ressources. Celui-ci distingue deux choses dans cela : « l'archivage des ressources électroniques, et celle de la préservation des ressources et des données numériques ».⁹⁰ Les éditeurs proposent au cas par cas des solutions, mais il faut néanmoins évaluer quelle gestion technique des accès mettre en place au CNDR SP. Les éditeurs peuvent proposer le programme LOCKSS par exemple. Cela signifie « Lots of Copies

⁸⁸ I-expo 2007 – Les nouvelles valeurs de l'information à l'heure du web 2.0. Documentaliste – sciences de l'information 2007, vol. 44, n°3 – Des recommandations pour la gestion des abonnements électroniques – Michèle Battisti

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ Blin Frédéric, « La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes », Documentaliste-Sciences de l'Information, 2007/2 Vol. 44, p. 138-147.

Keep Stuff Safe ». La philosophie de cet outil est que la préservation d'une ressource est garantie par sa conservation en divers exemplaires et par diverses institutions. Un autre exemple est le dépôt légal. Celui-ci consiste en la déposition (obligatoire) à la BNF de tout ce qui a été produit et édité, dans une optique de collecte et de conservation de tout type de documents⁹¹. Un dernier exemple est l'OAI (Open Archive Initiative), visant à échanger et à valoriser des archives⁹².

Deux autres points à évaluer seront l'ergonomie de la gestion de ces abonnements : éviter que cela soit fastidieux pour l'utilisateur et qu'il y ait des difficultés cognitives (problème de compréhension, désorientation...)⁹³, dans l'organisation et la navigation pour accéder aux revues. Nous aurons également à étudier comment nous pouvons référencer de manière efficace les revues, afin qu'elles soient valorisées (et utilisées). Ainsi, la mise en valeur et la communication sur ces revues seront le dernier point à voir, afin d'avoir un plan d'action, et étudier les pistes possibles pour cela.

2. Rencontre de l'équipe d'Aidel

Le 6 juin, nous sommes allées rencontrer l'équipe d'Aidel lors de la journée des utilisateurs Superdoc qui est une journée de rencontre, d'information et de formation. Une intervention du documentaliste de l'Arifts (centre de formation de travailleurs sociaux) était liée à notre sujet. En effet, il s'agissait d'une présentation concernant l'intégration des notices du bouquet qu'ils ont négocié chez CAIRN (plateforme de revues électroniques). Ils ont mis en place la possibilité d'interroger CAIRN à partir de leur moteur de recherche disponible sur le portail documentaire (après identification) pour les ressources auxquelles ils ont souscrit un abonnement. Sur le serveur CAIRN, l'identification se fait automatiquement à partir de l'adresse IP. L'avantage est que l'identification sur le portail documentaire permet à l'utilisateur de télécharger à distance tous les articles qu'il souhaite. Cela a également la qualité d'améliorer la visibilité de leur abonnement au bouquet, et d'augmenter l'utilisation de ces ressources. Cela est intéressant pour nous de savoir qu'une identification sur le portail peut permettre un accès à distance et un téléchargement, de même que de savoir qu'une mise en place d'un moteur de recherche au sein du portail est possible. Ce sont donc des pistes qu'il faudra développer par la suite.

⁹¹ http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal.html

⁹² http://fr.wikipedia.org/wiki/Open_Archives_Initiative

⁹³ Cours de L. Bolka

Conclusion

Nous avons donc vu l'étendue de la complexité des abonnements électroniques, et tous les enjeux qu'un passage des abonnements papier aux abonnements électroniques peut avoir : les enjeux concernant l'étendue de l'offre tarifaire, les modalités d'acquisition, les modalités d'accès, la diversité des acteurs pouvant intervenir...

Au cours de l'étude, nous en sommes venus à plusieurs conclusions en ce qui concerne le CNDR SP. Tout d'abord, l'abonnement au titre-à-titre est beaucoup plus approprié qu'un abonnement par bouquet. De plus, le CNDR SP ne faisant pas de virement bancaire en dollars, le service serait obligé de passer par une agence d'abonnements. Pour le choix de celle-ci EBSCO aurait quelques valeurs ajoutées : le service d'aide à l'outil LinkOut, ainsi que la plateforme d'accès aux revues. En outre, deux autres plateformes semblent intéressantes pour l'accès aux revues : la plateforme Ovid et la plateforme IngentaConnect, possédant chacune trois revues du Centre.

Enfin, un projet de veille concernant l'OA, les articles en pay-per-view, ainsi que les revues pouvant se rapprocher du thème du Centre, est en train de se construire. Celui-ci aurait deux aspects : un aspect communicationnel à l'intention des usagers, et un aspect d'outil de veille pour le SID, dans le but de compléter leur collection de manière régulière et à faible coût.

Pour finir, la suite du stage concernera l'aspect plus technique de la gestion des abonnements électroniques, ainsi que leur valorisation et leur référencement.

Sources

Bibliographie

ADBS et al. *Des abonnements papier aux abonnements électroniques*. [En ligne]. France, juin 2007. [Consulté le 20 avril 2013]. Disponible à l'adresse :

<<http://www.gfii.fr/uploads/docs/6fb6e84bc0e6ef7c2155075396de113223d483b1.pdf> >

BARRON, Géraldine (sous la dir.). *Gérer les périodiques*. Coll. « La boîte à outils ». Villeurbanne : pressés de l'enssib, 2008.

BATTISTI, Michèle. I-expo 2007. Les nouvelles valeurs de l'information à l'heure du web 2.0 : des recommandations pour la gestion des abonnements électroniques. *Documentaliste-sciences de l'information*. 2007, vol. 44, n°3.

BEGAULT Béatrice. Usages et pratiques de la publication électronique des résultats de la recherche, le cas des sciences de l'ingénieur. *Document numérique*. 2007/3 Vol. 10, p. 47-61.

BLIN, Frédéric. La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 2007/2 Vol. 44, p. 138-147.

CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (sous la dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : éditions du cercle du libraire, 2009.

CHARTRON Ghislaine et al. Une offre en pleine expansion. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 2008/2 Vol. 45, p. 28-43.

COLCANAP, Grégory. *Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche*. *BBF*. [En ligne]. 2009, n° 6, p. 18-21. [Consulté le 13 juin 2013]. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0018-003>>

CREVECOEUR, Marie et al. Vers de nouvelles compétences. *Documentaliste - Sciences de l'Information*. 2008/2 Vol. 45, p. 52-57.

DUVAL, Marie-Laure. *Passer du périodique papier au périodique électronique : enjeux et méthodologie. Cas du laboratoire National de Métrologie et d'essais*. Mémoire. INTD, 2009.

KLEE, Louis. Couperin. *BBF*. [En ligne]. 2006, n° 1, p. 66-71. [Consulté le 28 mai 2013]. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0066-011> >

LIARD, Marie-Françoise et SORET, David. Abonnements électroniques : perspectives stratégiques. *BBF*. [en ligne]. 2007, n° 6, p. 95-96. [Consulté le 28 mai 2013] Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0095-007> >

POISSENOT Claude et al. Quelle relation demain ? *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 2009/3 Vol. 46, p. 58-69.

TETE, Caroline. *Cahier des charges du portail documentaire : caractéristiques d'utilisation et modalités techniques pour le logiciel documentaire web portal*. Paris, service Information et Documentation, CNDR SP, août 2010.

Sitographie

ABES. *Licences nationales*. [En ligne]. [Consulté le 01/06/2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.licencesnationales.fr/>

BNF. *Dépôt légal*. [En ligne]. Dernière mise à jour le 24 mai 2013. [Consulté le 11/06/2013]. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal.html

CNDR SP. *Qui sommes nous ?* [En ligne]. Dernière mise à jour le 24 juin 2011. [Consulté le 02/06/2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.soin-palliatif.org/cndr/presentation>

FORM@DOC. *Les revues scientifiques en libre accès*. [En ligne]. [Consulté le 29/05/2013]. Disponible à l'adresse : <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=97583&sid=731402>

INIST. *Libre accès à l'information scientifique et technique : modèle économique*. [En ligne]. [Consulté le 29/05/2013]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?+-Modele-economique-+>>

INIST. *Libre accès à l'information scientifique et technique : Les grands éditeurs scientifiques développent rapidement leurs catalogues de revues en Gold « Open Access »*. [En ligne]. [Consulté le 29/05/2013]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Les-grands-editeurs-scientifiques >>

ISTEX. *Présentation*. [En ligne]. [Consulté le 29/05/2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.istex.fr/?Presentation>

La veille documentaire : comment ? Pour qui ? [En ligne]. [Consulté le 11/06/2013]. Disponible à l'adresse : <http://documentation.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/images/stories/45/veille%20documentaire%20%209%20fevrier.pdf>

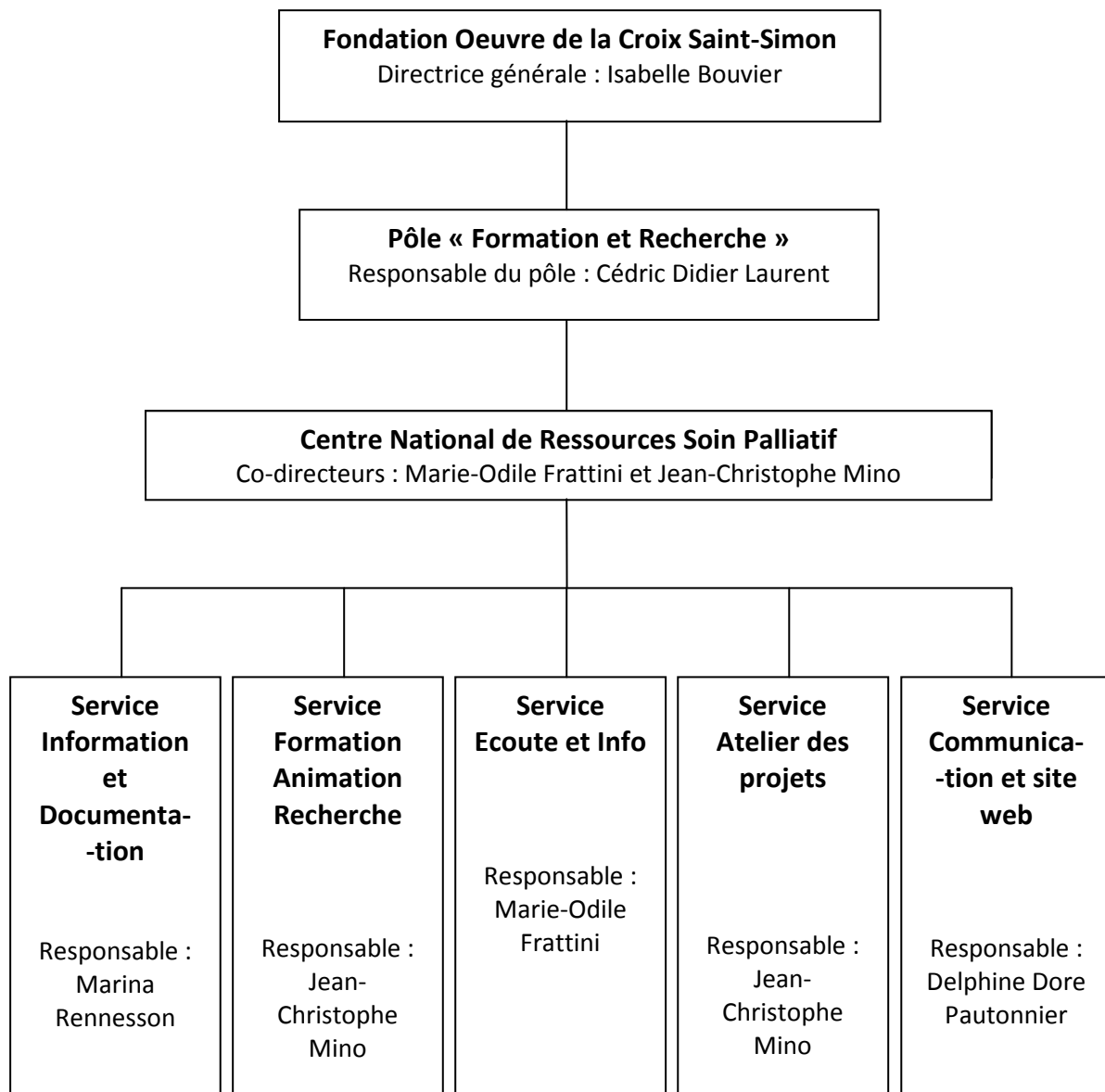
WIKIPEDIA. *Association François-Xavier Bagnoud*. [En ligne]. Dernière mise à jour le 13 mars 2013. [Consulté le 02/06/2013]. Disponible à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Association_Fran%C3%A7ois-Xavier_Bagnoud#Mission

WIKIPEDIA. *Benchmarking*. [En ligne]. Dernière mise à jour le 5 mai 2013. [Consulté le 25/05/2013]. Disponible à l'adresse : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Benchmarking>
>

WIKIPEDIA. *Open Archives Initiative*. [En ligne]. Dernière mise à jour le 25 mars 2013. [Consulté le 11/06/2013]. Disponible à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Open_Archives_Initiative

Annexes

Annexe 1 - Organigramme



Annexe 2 – Grille d’entretien pour le benchmark

Présentation du Centre	
1	Quel est l’environnement et le contexte de travail ?
2	Quel est l’environnement numérique ?
3	Moyen humain : Combien de personnes travaillent ici ? sur le projet ?
4	Description des collections (nombre de revue totale, volumétrie globale, nombre de revues électroniques)
6	Quel Public ?
7	Pourquoi avoir choisi les abonnements électroniques ?
Moyens financiers	
1	Le budget du centre de doc. / bibliothèque
2	Le coût de l’abonnement aux revues
3	Diversité des modes de tarification de l’abonnement ?
4	Conditions de fixation des prix ?
Moyens & Aspects techniques (techniques à disposition et/ou à obtenir)	
1	Le logiciel utilisé
2	Modalités d’accès en ligne (login/mdp ; adresse IP..)
3	L’accès aux archives après interruption de l’abonnement
4	L’installation et la maintenance de l’abonnement
5	Le format des archives acquises *Formats existants
6	L’adéquation entre le système d’information de l’organisme et les conditions techniques proposées par l’éditeur
7	Possibilités / conditions d’accès en termes d’archives
Offres & contrats	
1	Les conditions d’utilisation et contractuelles (licences)
2	La composition des offres (consortium, allotissement, MAPA, offres couplées)
5	Appel à une agence d’abonnements ?
Relations avec prestataire/éditeur	
1	Type de prestation
2	La gestion des réclamations
3	Services associés
4	La continuité du service
5	Niveau de service envisagé pour l’outil de recherche et de consultation
Déroulement des opérations	
1	Coopération et modalités de mise en œuvre
2	Gestion du temps ? (temps d’essai ? Combien de temps au final ?)
Usagers	
1	Comment cela a fonctionné ? / Cela marche-t-il ?
2	Valorisation des revues électronique : communication ? Comment savent-ils qu’il y en a ?
3	Utilisation des revues : statistiques ? Les consultent-ils régulièrement ?
4	Accès : peuvent-ils y avoir accès de chez eux, doivent-ils s’identifier ? Viennent-ils sur place pour les consulter (certaines revues sont-elles disponibles sur place uniquement ?)
5	Avez-vous des retours de la part des usagers ?

Résumé

Le CNDR SP est un centre de ressources spécialisées dans les soins palliatifs, le deuil, la fin de vie... Le service information-documentation du centre s'interroge sur l'intérêt des abonnements électroniques aux revues pour le Centre. Pour identifier s'il y a un intérêt, nous allons analyser en premier lieu l'existant, ensuite nous analyserons les besoins, et enfin, nous analyserons les offres tarifaires des différents acteurs. Ainsi, nous verrons que le mode d'abonnement qui convient le mieux au Centre est l'abonnement au titre-à-titre, qu'il vaut mieux que le service passe par une agence d'abonnement, et enfin, que le Réseau National de Documentation en Soins Palliatifs pourrait constituer une base pour la création d'un consortium, ou d'une mutualisation des données. Pour finir, il ressort de cette étude qu'une veille sur les revues disponible en Open Access et les articles en pay-per-view serait très utile pour le Centre.

Mots-clés : *Abonnements électroniques, revues, agences d'abonnements, éditeurs, Open Access, Pay-per-view, Titre-à-titre*

Abstract

The CDRN SP is a specialized resource center in palliative care, bereavement, end of life... The information and documentation service questioned the value of electronic journal subscriptions for the Centre. To identify if there is an interest about it, we will first analyze the currently in existence, then we will analyze the needs, and finally, we analyze the price offers of the different actors. Thus, we see that the subscription mode that best suits the Centre is the subscription title-by-title, and it would be better that the service requires a subscription agency, and finally, the National Network Documentation in Palliative Care could provide a basis for the creation of a consortium, or a pooling of data. Finally, it appears from this study that information monitoring over the journals available in Open Access and the articles in pay-per-view would be very useful for the Centre.

Keywords: *electronic subscriptions, journals, subscription agency, publishers, Open Access, Pay-per-view, title-by- title*